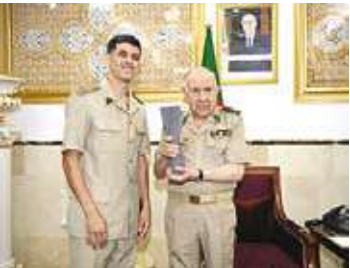


Hattab dans les zones touchées par les incendies : « la mobilisation se poursuivra jusqu'à la prise en charge de tous les sinistrés » P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 20 septembre 2026 / N° 1427 / PRIX 20 DA



Après son sacre mondial à Budapest
Djamel Sedjati
honoré par Saïd
Chanegriha P2

Grands projets, services publics et investissement L'ÉTAT VEUT ACCÉLÉRER LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lors de l'installation du nouveau wali de Boumerdès, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé à dépasser la simple logique d'exécution pour privilégier l'impact concret des projets sur l'économie et le quotidien des citoyens. P2



Partenariat économique algéro-suédois ALGER ET STOCKHOLM OUVRENT DE NOUVELLES PISTES DANS L'INDUSTRIE P3

À 70 jours des élections locales
**L'ANIE EXIGE RIGUEUR
ET NEUTRALITÉ**

P2

Le chef de la diplomatie sahraouie hausse le ton « AUCUNE SOLUTION NE PEUT ÊTRE IMPOSÉE AUX SAHRAOUI »

Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, réaffirme la position de la RASD sur le règlement du conflit du Sahara occidental. Dans une intervention sur AL24 News, il insiste sur la nécessité de laisser au peuple sahraoui le libre choix de son avenir, rejetant toute solution imposée, y compris l'autonomie. P4



GRANDS PROJETS, SERVICES PUBLICS ET INVESTISSEMENT

L'État veut accélérer la dynamique de développement local

Lors de l'installation du nouveau wali de Boumerdès, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé à dépasser la simple logique d'exécution pour privilégier l'impact concret des projets sur l'économie et le quotidien des citoyens. Il a également insisté sur la coordination entre les différents acteurs et sur la nécessité de corriger rapidement les dysfonctionnements constatés sur le terrain.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, la cérémonie d'installation d'Amine Benmalek dans ses fonctions de wali de Boumerdès, en application du décret présidentiel signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 16 septembre dernier. Intervenant à cette occasion, Saïd Sayoud a souligné que la nomination du nouveau wali s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par le président de la République pour poursuivre le renouvellement des compétences et renforcer l'efficacité des administrations locales. Cette orientation vise, a-t-il expliqué, à mieux répondre aux impératifs du développement, à prendre en charge les attentes des citoyens et à consolider les principes d'efficacité, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Le ministre a également mis en avant la position stratégique de la wilaya de Boumerdès et les potentialités importantes dont elle dispose dans plusieurs secteurs, notamment les travaux publics, les transports, les ressources en eau, l'industrie, l'investissement, la santé, l'agriculture et le tourisme. Il a relevé, dans ce contexte, l'importance des

différents projets de développement réalisés ou en cours, qui ont contribué à renforcer les infrastructures de la wilaya, à améliorer la qualité du service public et à accroître son attractivité économique. Dans ce cadre, Saïd Sayoud a insisté sur la nécessité de dépasser une approche limitée à la réalisation des projets pour privilégier une logique fondée sur l'optimisation de leur impact économique et social. Il a appelé à accorder une attention particulière à leur durabilité, leur rentabilité, leur exploitation effective et leur entretien, tout en veillant à l'achèvement des chantiers confrontés à des retards ou à des difficultés et à la correction des dysfonctionnements constatés sur le terrain. Le ministre a, en outre, chargé le nouveau wali d'établir un diagnostic précis et rigoureux de la situation des grands projets actuellement en cours de réalisation à travers la wilaya. Il lui a demandé de déterminer les priorités, de recenser les contraintes qui entravent l'avancement des différents programmes et d'élaborer des solutions concrètes permettant d'accélérer leur réalisation et leur mise en service. L'objectif est de faire en sorte que ces projets produisent rapidement un impact tangible sur le



quotidien des citoyens et contribuent pleinement à la dynamique de développement local. Saïd Sayoud a, par ailleurs, réaffirmé que la concrétisation des objectifs fixés passe nécessairement par une coordination étroite et permanente entre les différents secteurs, les services publics, les collectivités locales, les élus, les représentants de la société civile et les opérateurs économiques. Il a appelé, à ce titre, à renforcer la culture

de la concertation, de la coordination et de l'action collective, en faisant des résultats obtenus sur le terrain et de leur impact direct sur les conditions de vie des citoyens le principal critère d'appréciation de la performance des responsables locaux. Au terme de son intervention, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé officiellement, au nom du président de la République, l'installation d'Amine

Benmalek dans ses nouvelles fonctions de wali de Boumerdès. Il lui a souhaité plein succès dans l'accomplissement de ses missions, tout en appelant l'ensemble des responsables, élus, acteurs économiques et partenaires locaux à lui apporter le soutien et la coopération nécessaires afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement et à la prise en charge des préoccupations de la population de la wilaya. **Y. R.**

À 70 JOURS DES ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE exige rigueur et neutralité

PAR BOUALEM B.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a présidé, hier à Oran, une rencontre régionale consacrée aux préparatifs des prochaines élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), prévues le 28 novembre prochain. La réunion a rassemblé les coordinateurs locaux de l'ANIE de 17 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, ainsi que les responsables concernés par le suivi du processus électoral. À l'approche de ce rendez-vous électoral, le président de l'ANIE a appelé l'ensemble des structures de l'Autorité à faire preuve d'une vigilance constante et d'une impartialité totale. Il a rappelé que leur mission première consiste à préserver la liberté de choix des électeurs et à garantir la protection de leur vote à toutes les étapes du processus électoral. Saad Arous a insisté sur la nécessité de respecter strictement les principes de neutralité, d'objectivité et de discrétion, ainsi que les dispositions de la

loi organique relative au régime électoral. Il a demandé aux représentants de l'Autorité de s'appuyer exclusivement sur le cadre juridique en vigueur, en excluant toute interprétation personnelle et toute différence de traitement entre les différents acteurs concernés. La rencontre de formation a également porté sur le suivi du processus électoral sur le terrain. Les coordinateurs locaux ont été invités à ne pas se limiter au recensement des difficultés, mais à les anticiper afin de pouvoir proposer rapidement des solutions adaptées. Cette démarche doit permettre de corriger les éventuelles insuffisances et d'assurer la continuité des préparatifs dans de bonnes conditions. Le président de l'ANIE a, par ailleurs, souligné l'importance d'une coordination permanente avec les autorités locales. Cette coopération doit permettre de réunir les moyens matériels et logistiques nécessaires à la bonne organisation du scrutin, tout en préservant l'indépendance de l'Autorité et l'égalité de traitement entre les différentes parties. La coordination institutionnelle devra également associer les

secteurs de l'Intérieur et de la Justice, notamment pour répondre aux besoins logistiques et juridiques liés à l'organisation du scrutin. Saad Arous a, dans ce cadre, appelé à assurer une circulation fluide de l'information et à réagir rapidement à toute situation susceptible d'affecter le déroulement des opérations. Les médias ont également été appelés à contribuer à cette échéance en diffusant une information fiable, claire et accessible. Pour l'ANIE, une communication transparente auprès des citoyens constitue un élément essentiel pour renforcer leur information sur le processus électoral et leur permettre de mieux connaître leurs droits et leurs responsabilités. À travers cette rencontre régionale, l'Autorité électorale poursuit ainsi la mise en œuvre opérationnelle des préparatifs du scrutin du 28 novembre. La rigueur des structures locales, leur indépendance et leur capacité à agir dans le strict respect de la loi constituent des éléments essentiels pour assurer le bon déroulement des élections locales et permettre à chaque électeur d'exprimer librement son choix.

Après son sacre mondial à Budapest Djamel Sedjati honoré par Saïd Chanegriha

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier, au siège de l'État-Major, une cérémonie organisée en l'honneur du sergent-chef contractuel Djamel Sedjati, récemment sacré champion du monde de 800 mètres lors de la prestigieuse compétition « Ultimate » à Budapest. À cette occasion, le chef d'État-Major de l'ANP a transmis au champion du monde les félicitations du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, saluant une performance qui vient consacrer les résultats de l'athlétisme algérien dans cette discipline. Saïd Chanegriha a également exhorté l'athlète militaire à poursuivre sur cette dynamique et à maintenir le même niveau d'excellence afin de continuer à porter haut les couleurs nationales lors des prochaines échéances internationales. De son côté, Djamel Sedjati a exprimé sa profonde reconnaissance pour le soutien permanent et l'attention accordés par le haut commandement de l'Armée nationale populaire au sport militaire et à ses représentants. Le champion du monde a réaffirmé sa détermination à redoubler d'efforts pour décrocher de nouveaux succès et contribuer à faire rayonner davantage l'Algérie sur la scène sportive internationale. Cette cérémonie traduit également l'intérêt accordé par l'institution militaire au sport de haut niveau et à l'accompagnement des athlètes d'élite. À travers la promotion du sport militaire et l'encouragement de ses représentants, l'ANP entend contribuer à la formation d'athlètes capables de porter les couleurs nationales dans les grandes compétitions internationales. **R. N.**

L'EXPRESS


Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgie@anep.com.dz
Programation.rcgie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE SAHARA À l'AIEA, Alger remet la responsabilité de Paris sur la table

Lors de la 70e Conférence générale de l'AIEA, le ministre Mourad Adjal a réitéré l'appel d'Alger en faveur d'une prise en charge historique, morale et juridique des séquelles des 17 explosions nucléaires menées entre 1960 et 1966, dont 13 souterraines et quatre atmosphériques.

PAR BOUALEM B.

À Vienne, l'Algérie a de nouveau porté devant la communauté internationale une revendication qui tarde à trouver son épilogue. Lors de la 70^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a réitéré l'appel de l'Algérie à la France, qui a conduit des essais nucléaires durant la période coloniale, afin qu'elle assume sa responsabilité historique, morale et juridique quant aux séquelles de ces expérimentations. Ce message s'inscrit dans une histoire dont les effets ne se sont pas arrêtés avec la dernière explosion. Entre 1960 et 1966, la France a procédé à 17 essais nucléaires dans le Sahara, d'abord à Reggane, puis dans la région d'In Ekker, au cœur du Hoggar. Les quatre premières explosions, réalisées dans l'atmosphère, ont été suivies de treize essais souterrains. Le premier essai, baptisé « Gerboise bleue », a eu lieu le 13 février 1960 à Hamoudia, près de Reggane. D'une puissance estimée à 70 kilotonnes, il a libéré un nuage radioactif dont les effets ont dépassé le périmètre immédiat du site. « L'Algérie, tout en affirmant qu'elle ne ménagera aucun effort pour traiter les sites contaminés et renforcer la protection des populations et de l'environnement, insiste sur la responsabilité historique, morale et juridique qui incombe à la partie ayant effectué ces essais », a souligné Mourad Adjal dans son allocution. Le ministre a rappelé que l'Algérie a été le théâtre de 17 essais et explosions nucléaires, dont les retombées sur l'environnement et la santé continuent, selon les autorités et les témoignages recueillis au fil des décennies, de se faire sentir de génération en génération. Des études et témoignages font notamment état de cancers, de malformations congénitales et de maladies chroniques dans les régions concernées. Les associations de victimes, tant en Algérie qu'en France, réclament depuis longtemps la reconnaissance des préjudices, l'indemnisation des victimes et la dépollution effective des sites concernés.

Un plaidoyer pour un monde exempt d'armes nucléaires

Mourad Adjal a également insisté sur la nécessité de consolider les fondements d'un système international efficace de désarmement nucléaire, afin d'empêcher la récurrence des tragédies engendrées par les essais dans plusieurs régions du monde. Il a mis en avant le



rôle des mécanismes juridiques régionaux créant des zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN) dans la consolidation de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international. L'Algérie réaffirme ainsi son soutien à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, une position constante de sa diplomatie depuis plusieurs décennies. Le dossier nucléaire de l'Algérie à l'AIEA s'inscrit, faut-il le souligner, dans une diplomatie qui cherche à associer mémoire, coopération énergétique et développement. En marge de la conférence de l'AIEA, Mourad Adjal s'est ainsi entretenu avec plusieurs responsables étrangers au sujet des énergies renouvelables, de la formation et de nouveaux partenariats. Le ministre a notamment rencontré le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, avec lequel il a évoqué les relations de coopération entre l'Algérie et l'Agence ainsi que les moyens de les renforcer. Avec le ministre belge de l'Énergie, Mathieu Bihet, il a abordé les perspectives d'élargissement du partenariat dans le secteur énergétique. Un échange avec le ministre autrichien de l'Économie, de l'Énergie et

du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, a porté sur la possibilité de conclure de nouveaux accords de coopération, notamment dans le domaine de l'énergie éolienne. Les préparatifs de la réunion ministérielle prévue le 1^{er} octobre à Alger, consacrée au projet du corridor sud pour l'hydrogène vert « SouthH2 Corridor », ont également été abordés. Le ministre a par ailleurs passé en revue les relations de coopération avec le Zimbabwe, notamment dans les domaines de l'énergie et de la formation, lors d'un entretien avec son homologue July Moyo. Les deux parties sont convenues de mettre en place les cadres et mécanismes nécessaires à la concrétisation du mémorandum d'entente signé en 2023, à travers la désignation de groupes de travail conjoints chargés d'identifier les domaines de coopération prioritaires et d'élaborer un programme d'action opérationnel. Ces multiples rencontres témoignent de la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenariats énergétiques tout en maintenant, sur la scène internationale, une position ferme sur la question de la non-prolifération des armes nucléaires et sur les séquelles des essais nucléaires effectués dans le Sahara. ■

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-SUÉDOIS Alger et Stockholm ouvrent de nouvelles pistes dans l'industrie

Les relations entre l'Algérie et la Suède, marquées par une coopération qui s'étend à plusieurs domaines, pourraient connaître une nouvelle dynamique dans le secteur industriel. Les perspectives de renforcement de ce partenariat ont été hier au centre des discussions entre le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie, Anna Blok Mazowieh. Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, Farid Kourtel a reçu la diplomate suédoise, accompagnée d'une délégation, lors d'une rencontre tenue en présence de plusieurs cadres centraux du département ministériel. Les discussions ont notamment porté sur les moyens de dévelop-

per davantage la coopération entre les deux pays et d'élargir les domaines de partenariat, avec l'objectif de consolider les relations économiques et industrielles et de favoriser de nouvelles opportunités d'investissement et d'échange. La rencontre a également permis d'examiner les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans différents secteurs, dans le prolongement des relations entre l'Algérie et la Suède. Les deux parties ont ainsi mis l'accent sur l'importance d'identifier de nouveaux axes de partenariat susceptibles de renforcer les échanges et de servir les intérêts communs des deux pays. Cette volonté de donner une nouvelle impulsion aux relations éco-

nomiques algéro-suédoises intervient alors que les deux pays coopèrent déjà dans plusieurs domaines, notamment à travers les échanges commerciaux, les technologies, l'industrie et les solutions liées à la transition énergétique. Le renforcement de la coopération industrielle constitue ainsi un axe supplémentaire pour approfondir le partenariat bilatéral et favoriser la mise en place de projets communs. À travers cette rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur intérêt pour une coopération davantage diversifiée et orientée vers des secteurs à forte valeur ajoutée, tout en explorant les possibilités de renforcer la présence des entreprises et des investissements des deux pays sur leurs marchés respectifs. ■

Éditorial l'EXPRESS

QUE JUSTICE SOIT RENDUE !

PAR NOURREDINE B.

Amnésie délibérée ? Lorsque l'Algérie avait revendiqué des excuses et le repentir de l'ancienne puissance coloniale, elle s'était heurtée à l'irascibilité de la classe politique française, notamment de sa frange de droite et d'extrême droite, à l'exception de quelques rares voix progressistes, demeurées quasi inaudibles. Cette même posture nihiliste est reconduite à l'égard de la demande algérienne de rouvrir le dossier, au demeurant terrifiant, des essais nucléaires français au Sahara, plus particulièrement à Reggane, théâtre de la tristement célèbre opération « Gerboise bleue », ainsi que des treize autres essais souterrains réalisés à In Ekker, entre 1960 et 1966. C'est ce qu'a tenu à rappeler le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, à Vienne, où il représentait l'Algérie à la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), réitérant par là même l'exigence d'une prise en charge pleine et entière des séquelles laissées par de telles expérimentations nucléaires. Comme de juste, il s'agit d'amener, à une plus large échelle, les pays ayant procédé à des essais nucléaires durant la période coloniale à assumer pleinement leurs responsabilités historique, morale et juridique quant aux conséquences de ces expérimentations. Entendre par là une juste réparation des immenses préjudices causés à l'être humain, à l'animal et à l'environnement. Dans cette optique, Mourad Adjal n'a pas manqué de mettre en avant les conséquences de ces expérimentations, qui continuent de se manifester au fil des générations. Et pour cause, théâtre de nombreux essais et explosions nucléaires, l'Algérie est en droit d'attendre de l'ancienne puissance coloniale une reconnaissance de ses responsabilités historiques et une contribution à la gestion du terrifiant « day after », même si elle a pris sur elle de ne ménager aucun effort pour traiter les sites contaminés et renforcer la protection des populations et de l'environnement. Une démarche souveraine qui n'exonère aucunement la France de ses responsabilités liées aux essais nucléaires menés au Sahara algérien. C'est ce qu'a tonné, en conclusion, le ministre algérien au pupitre de la 70e Conférence générale de l'AIEA, à Vienne.

Il accuse Rabat d'utiliser la migration comme « arme hybride » Le Parlement européen adopte une résolution à charge contre le Maroc

PAR NASSIM TERKI

Après les arrivées massives de migrants depuis le Maroc fin juillet, les eurodéputés dénoncent une « instrumentalisation de la migration irrégulière » et réaffirment que la souveraineté espagnole sur Ceuta n'est pas négociable. Le Parlement européen a adopté, jeudi, une résolution particulièrement ferme après les traversées massives vers Ceuta enregistrées à la fin du mois de juillet depuis le Maroc. Le texte, approuvé par 339 voix contre 225, avec 16 abstentions, condamne les franchissements irréguliers massifs et dénonce l'instrumentalisation de la migration irrégulière comme « outil de guerre hybride contre l'intégrité territoriale d'un État membre ». Les eurodéputés font du renforcement de la protection des frontières extérieures de l'Union à Ceuta une « priorité absolue ». Ils réaffirment également leur soutien à Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles situées aux frontières extérieures de l'Union européenne, et soulignent la nécessité de préserver leur intégrité territoriale. Dans ce cadre, le Parlement demande le respect de l'intégrité territoriale des États membres, présentée comme un principe fondamental du droit international. Il estime également que toute remise en cause de la souveraineté espagnole sur Ceuta est incompatible avec les relations de partenariat entre l'Union européenne et le Maroc. La résolution demande par ailleurs aux autorités marocaines de respecter leurs responsabilités et leurs engagements en matière de contrôle des frontières, de lutte contre les réseaux de passeurs, de retour des migrants et de coopération migratoire. Le Parlement européen appelle également à un renforcement de la coopération entre le Maroc, l'Espagne et les agences européennes compétentes en matière de gestion des frontières et de lutte contre les trafics de migrants. Cette mise au point intervient dans le contexte de la crise provoquée à Ceuta à la fin du mois de juillet. Le 30 juillet, quelque 80 000 personnes ont franchi la frontière depuis le Maroc vers l'enclave espagnole, selon un briefing du Service de recherche du Parlement européen. L'épisode a provoqué une situation exceptionnelle et fait de nombreuses victimes parmi les personnes qui tentaient de rejoindre Ceuta par voie maritime ou de franchir les installations frontalières. Le Parlement européen fait état de 141 personnes mortes en mer lors des événements des 30 et 31 juillet. Dans sa résolution, il déplore ces pertes humaines et souligne les dangers liés aux tentatives de franchissement des frontières terrestres et maritimes. La crise a également suscité une forte réaction des institutions européennes. Le Parlement européen dénonce notamment l'utilisation de la migration irrégulière comme moyen de pression dans un contexte de tensions autour de la frontière de Ceuta. Cette position s'inscrit dans la continuité des débats européens sur la protection des frontières extérieures et sur les relations migratoires avec les pays partenaires. Avec cette nouvelle résolution, le Parlement européen élargit donc la portée de la crise de Ceuta au niveau de l'Union. Au-delà de la seule gestion des flux migratoires, il réaffirme la nécessité de renforcer la protection des frontières extérieures et demande au Maroc de respecter ses engagements en matière de contrôle des flux, de coopération migratoire et de lutte contre les réseaux de passeurs.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE SAHRAOUI HAUSSE LE TON « Aucune solution ne peut être imposée aux Sahraouis »

Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, réaffirme la position de la RASD sur le règlement du conflit du Sahara occidental. Dans une intervention sur AL24 News, il insiste sur la nécessité de laisser au peuple sahraoui le libre choix de son avenir, rejetant toute solution imposée, y compris l'autonomie.

À l'approche de plusieurs rendez-vous diplomatiques majeurs aux Nations unies, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Yeslem Beissat, a réaffirmé la position de la partie sahraouie : aucune issue durable au conflit du Sahara occidental ne peut être envisagée sans permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement, démocratiquement et sans aucune entrave sa volonté. S'exprimant dans l'émission « Point d'ancrage » diffusée par la chaîne AL24 News, le chef de la diplomatie sahraouie a accordé une place particulière à l'agenda international des prochaines semaines. Celui-ci sera notamment marqué par l'ouverture, le 22 septembre, de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, les auditions devant la Quatrième commission, compétente en matière de décolonisation, ainsi que par la réunion du Conseil de sécurité prévue le 31 octobre, consacrée à l'examen de la situation de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Revenant sur le parcours du Front Polisario et de la RASD au sein des instances internationales depuis 1975, Mohamed Yeslem Beissat a réaffirmé la disposition de la partie sahraouie à étudier les différentes propositions politiques susceptibles d'être avancées pour parvenir à un règlement du conflit. Cette ouverture reste toutefois conditionnée, selon lui, à la consultation directe du peuple sahraoui par voie référendaire. « Si le peuple sahraoui opte pour l'autonomie,



nous respecterons son choix », a-t-il déclaré, tout en rejetant catégoriquement toute solution qui serait imposée sans consultation populaire. Le ministre a ainsi insisté sur le fait que l'autonomie ne peut constituer une solution imposée, pas plus qu'un autre statut politique. Selon lui, l'indépendance elle-même doit relever du choix des Sahraouis et procéder de leur suffrage. Le chef de la diplomatie sahraouie a, par ailleurs, vivement critiqué la politique suivie par Rabat dans le dossier du Sahara occidental. Il a notamment dénoncé ce qu'il considère comme une stratégie de « fuite en avant », fondée sur la recherche de soutiens extérieurs et sur le rapprochement stratégique avec Israël. Pour Mohamed

Yeslem Beissat, ces alliances ne sauraient se substituer à la question centrale des droits revendiqués par le peuple sahraoui et ne permettront pas, selon lui, de contourner la question de son autodétermination. Dans ce contexte, il a mis en avant ce qu'il présente comme la continuité de l'action diplomatique sahraouie sur la scène internationale. Il a notamment cité la présence de la RASD au sein de l'Union africaine, ainsi que l'accréditation récente de son ambassadeur au Ghana, comme autant d'éléments témoignant, selon lui, de la poursuite de cette activité diplomatique. Le ministre sahraoui s'est également attardé sur l'évolution de la position espagnole. Il a salué l'adoption par le

Parlement espagnol d'un texte prévoyant l'accès à la nationalité espagnole pour les Sahraouis nés durant la période coloniale. Mohamed Yeslem Beissat y voit une reconnaissance de la continuité de la responsabilité de l'Espagne à l'égard du territoire et de sa population. Dans le même prolongement, il a appelé Madrid à aller plus loin en procédant, selon lui, à la dénonciation définitive des accords tripartites de Madrid de 1975, considérés par la partie sahraouie comme un épisode central dans l'histoire du conflit. Pour le chef de la diplomatie de la RASD, cette question demeure étroitement liée à la responsabilité historique, juridique et morale de l'ancienne puissance coloniale. **Y. R.**

NOUVELLE ÉTAPE DANS SES RELATIONS AVEC ISRAËL Rabat invoque l'humanitaire, un argument vivement contesté

Le Maroc cherche à convaincre son opinion publique du bien-fondé de sa décision de porter ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste au niveau des ambassadeurs. Rabat présente cette démarche comme susceptible de contribuer aux efforts visant à mettre fin aux violences contre les Palestiniens. Une justification qui suscite toutefois des critiques de la part de la Ligue émiratie contre la normalisation ainsi que de plusieurs organisations marocaines opposées à l'approfondissement des relations avec Israël. Dans une publication diffusée hier, la Ligue émiratie contre la normalisation, citant un journal israélien, estime qu'Israël serait le « gagnant discret » de la rupture entre l'Algérie et les Émirats arabes unis, notamment dans le contexte du renforcement des relations entre Abou Dhabi, Rabat et Tel-Aviv. Créée en 2020, à la suite de la décision des Émirats arabes unis de normaliser leurs relations avec Israël, l'organi-

sation conteste les arguments avancés par Abou Dhabi et Rabat pour présenter le relèvement de la représentation diplomatique au niveau des ambassadeurs comme une démarche susceptible de servir la cause palestinienne. Elle souligne que le processus de normalisation dépasse largement le cadre économique et englobe désormais des partenariats dans plusieurs domaines, notamment l'investissement, l'énergie, la sécurité, la défense et les technologies. Selon cette organisation, ce rapprochement a contribué à renforcer l'influence d'Israël dans la région. Elle considère que la normalisation ne se limite plus aux relations diplomatiques, mais s'inscrit dans une dynamique régionale associant les Émirats arabes unis, Israël et le Maroc et favorisant, selon elle, l'élargissement de la présence israélienne en Afrique du Nord. Le processus de normalisation entre le Maroc et Israël a débuté en 2021, dans le contexte des accords

conclus sous l'impulsion des Émirats arabes unis. Le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a notamment défendu cette évolution en la présentant comme un moyen permettant au Maroc de contribuer à l'aide humanitaire destinée aux Palestiniens. Au Maroc, les oppositions à l'approfondissement du processus de normalisation se sont également exprimées. Le mouvement Justice et Bienfaisance a ainsi publié vendredi un communiqué dans lequel il dénonce cette évolution, estimant qu'elle constitue une remise en cause de la position exprimée par une partie de la société marocaine et une légitimation des violences commises contre les Palestiniens. De son côté, l'ancien ambassadeur algérien et ancien porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a critiqué cette orientation dans une publication sur Facebook. Selon lui, cette décision serait difficilement défendable sur les plans politique et mo-

ral pour un pays qui se présente comme un défenseur de la cause palestinienne et dont le roi préside le Comité Al-Qods. Amar Belani a également contesté l'argument avancé par Nasser Bourita selon lequel les relations avec Israël permettraient au Maroc de « contribuer à aider les Palestiniens sur le plan humanitaire ». Le diplomate algérien rappelle que, lors du lancement du processus de normalisation en 2021, les autorités marocaines avaient notamment présenté cette démarche comme susceptible de contribuer à trouver une solution à la question palestinienne et à mettre fin aux violences. Selon lui, l'argumentaire s'est progressivement recentré sur la question de l'aide humanitaire. Il cite notamment les quelque 40 tonnes d'aide envoyées vers Gaza en 2024, estimant que cet épisode est désormais mis en avant pour défendre le bien-fondé du maintien et de l'approfondissement des relations diplomatiques avec Israël. **Y. R.**

HATTAB DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

« La mobilisation se poursuivra jusqu'à la prise en charge de tous les sinistrés »

« L'État demeure pleinement mobilisé aux côtés des citoyens touchés par les feux de forêt jusqu'à la résorption totale de leurs impacts. Cette prise en charge s'appuie sur un accompagnement concret et continu, garantissant l'accès des sinistrés aux services essentiels, notamment en matière de protection sociale, de couverture sanitaire et de prestations relevant du secteur », a indiqué hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab.

PAR MERIEM K

Lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya de Jijel, Hattab a indiqué que l'Etat « poursuit la mobilisation de tous ses moyens pour prendre en charge et accompagner les citoyens touchés par les récents incendies, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Il a affirmé que l'action des pouvoirs publics se poursuivra jusqu'à la résorption des conséquences des incendies. Le ministre a en effet, souligné que la prise en charge des sinistrés « ne se limite pas à une réponse immédiate à une situation exceptionnelle, mais repose sur un accompagnement concret et continu garantissant l'accès des citoyens aux différents services, notamment en matière de protection sociale, de couverture sanitaire et de prestations relevant de la compétence du secteur ».

Hattab a rappelé, dans ce cadre, les mesures prises par son secteur en faveur des citoyens sinistrés, notamment la facilitation de l'accès aux services sociaux et de santé, le renforcement de la présence des services de sécurité sociale dans les zones concernées au moyen de caravanes mobiles allant à la rencontre des citoyens, en plus de la mise en place de canaux de communication et d'écoute, au



premier rang desquelles figure le numéro vert mis à leur disposition.

Le ministre a souligné que ces mesures « reflètent la volonté de l'Etat de placer le citoyen au cœur de l'action publique et d'assurer la présence de ses institutions sur le terrain, notamment dans des circonstances exceptionnelles qui exigent une réactivité et une prise en charge efficaces ».

Il a également insisté, à cette occasion, sur le fait que les différents services relevant de son secteur sont « tenus de suivre sur le terrain les dossiers des personnes si-

nistrées et de répondre à leurs préoccupations dans des délais très courts, afin qu'aucun citoyen sinistré ne se retrouve sans accompagnement ni orientation ».

Hattab a précisé que cette approche « s'inscrit dans la nouvelle vision du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, qui place le citoyen au cœur du service public, en privilégiant une approche fondée sur l'écoute, la proximité et l'anticipation de ses besoins ».

Il a ajouté que la présence sur le terrain des services du secteur, notamment dans les zones sinistrées,

« restera effective jusqu'à la prise en charge de toutes les préoccupations recensées », soulignant que l'Etat « continuera à jouer son rôle de solidarité et de protection sociale envers les citoyens sinistrés et que ses institutions resteront à leurs côtés dans de telles circonstances ».

Il y a lieu de préciser que la visite de Hattab dans la wilaya de Jijel est destinée à évaluer, in situ, le niveau de mise en œuvre des mesures prises en faveur des sinistrés des incendies et de suivre les performances des structures relevant de son secteur.

SEMAINE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

L'école veut prévenir plutôt que guérir

PAR MERIEM K

Le ministère de l'Éducation nationale organise à partir de demain, jour de la rentrée scolaire (2026-2027), «La semaine de la santé scolaire» sous le slogan «La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr», a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette manifestation éducative de sensibilisation est organisée avec la participation des ministères, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique et de la Jeunesse ainsi que l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

Pour le cours inaugural, le ministère de l'Éducation nationale a choisi de l'axer sur l'environnement en arrêtant des thèmes adaptés à chacun des trois cycles d'enseignement. Pour le cycle de l'enseignement primaire, le cours inaugural sera placé sous le thème «La relation entre l'arbre et la santé humaine», alors que les thèmes abordés dans les cycles moyen et secondaire porteront respectivement sur «L'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique» et «La protection de l'environnement forestier comme nécessité sanitaire». Théoriquement,



les enseignants devraient expliquer aux élèves que la santé publique repose directement sur la santé de nos écosystèmes. La forêt régule en effet, notre climat, absorbe les polluants et prévient les catastrophes naturelles. Raison pour laquelle, les citoyens doivent agir pour sa préservation, lutter contre sa dégradation et participer à son reboisement en sensibilisant les élèves aux gestes de prévention, promouvoir la culture du risque et s'engager dans des associations de protection de l'environnement ou des campagnes de reboisement nationales.

Pour la semaine de la santé scolaire, des ateliers et conférences seront donnés dans chacun des trois paliers. Dans le cycle primaire, des

ateliers seront organisés sur « l'hygiène personnelle », « l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, les dangers de l'obésité, le sport et son impact sur la santé de l'élève, boire de l'eau régulièrement et en quantité suffisante ».

Pour les élèves du cycle moyen et secondaire, des enseignants, notamment ceux enseignants de l'éducation physique et sportive, des spécialistes de la restauration scolaire, des spécialistes en santé publique et nutrition animeront des ateliers sur les risques des boissons énergisantes sur la santé. Ces boissons prisées par les adolescents contiennent, selon des praticiens de santé, des stimulants susceptibles d'entraîner une haus-

se de la pression artérielle, une accélération du rythme cardiaque, une nervosité, de l'anxiété et des troubles du sommeil

Un autre atelier dédié à la santé psychologique et mentale abordera des thèmes liés à l'harcèlement scolaire, à la rationalisation de l'utilisation des réseaux sociaux et aux risques de l'addiction aux drogues et aux psychotropes », précise la même source.

Par ailleurs, des cadres du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Santé, médecins des Unités de Dépistage et de Suivi (UDS) organiseront des campagnes médiatiques nationales et locales afin de renforcer la prise de conscience communautaire et mettre en valeur l'importance de la santé scolaire.

Afin de prévenir le décrochage scolaire, la violence et les troubles comportementaux liés à la dépendance aux drogues, l'ONLDT organise des ateliers éducatifs au profit des élèves des cycles moyen et secondaire sur les risques de l'addiction aux drogues et substances psychotropes. L'objectif principal est de développer chez les élèves une culture de prévention et d'adopter des comportements sains au quotidien. ■

Recherche scientifique et développement technologique

Ait Messaoudene installe une Commission sectorielle permanente

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la Commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique, a indiqué un communiqué du ministère.

L'installation de cette commission s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de la politique du ministère de la Santé visant à promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de la santé et à renforcer son rôle en tant que levier essentiel pour le développement du système national de santé, à travers l'adoption d'une vision nationale fondée sur l'expertise scientifique, la prospective et la définition des priorités, de manière à répondre aux besoins réels du secteur ainsi qu'aux défis sanitaires actuels et futurs », précise la même source.

Cette commission est chargée de missions consultatives et scientifiques, parmi lesquelles « la contribution à la définition des priorités nationales en matière de recherche en santé, la proposition d'axes de recherche prioritaires et l'élaboration d'études fondées sur des données scientifiques, avec pour objectif d'orienter les efforts de recherche vers les domaines ayant un impact direct sur la santé du citoyen et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire ».

Dans ce cadre, la commission « œuvrera à renforcer la coordination entre les différents établissements et structures de santé et de recherche et à encourager la coopération entre les chercheurs et les professionnels de la santé, en vue de contribuer à la valorisation des compétences nationales, de favoriser l'échange d'expertises et de soutenir les projets de recherche et d'innovation, tout en veillant à relier les résultats de la recherche scientifique à la pratique médicale et sanitaire et à contribuer à leur transformation en solutions et applications concrètement réalisables sur le terrain ».

Au cours de la cérémonie d'installation, à laquelle ont assisté les cadres de l'administration centrale et les membres de la commission, le ministre a précisé que le développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé constitue « l'un des axes fondamentaux pour promouvoir le système national de santé », insistant sur la nécessité de « passer à une recherche scientifique davantage liée aux priorités nationales en matière de santé, capable d'anticiper les défis et d'y répondre grâce à une planification scientifique rigoureuse et à une coordination continue entre les différents acteurs ».

Dans ce contexte, il a souligné « la nécessité de tirer parti de la numérisation dans le domaine de la recherche scientifique et d'œuvrer à développer des mécanismes numériques contribuant à organiser et à faciliter les différentes étapes du travail de recherche, de manière à favoriser l'exploitation des données scientifiques et à assurer un suivi plus efficace des projets et des résultats ».

Ait Messaoudene a également mis l'accent sur l'importance de « la création d'unités de recherche scientifique au niveau des services hospitalo-universitaires, afin de rapprocher davantage la recherche scientifique de la pratique en matière de santé et des besoins du terrain », insistant sur « la nécessité d'œuvrer à relier ces unités au dossier médical électronique et de tirer parti des données qu'il fournit pour soutenir la recherche scientifique ».

INFLATION

Les prix à la consommation reculent de 0,8% à Alger en juillet 2026

L'Indice Brut des Prix à la Consommation de la ville d'Alger a enregistré une baisse de près de 0,8% en juillet 2026 par rapport au mois précédent, principalement sous l'effet du recul des prix des biens alimentaires et des services. Cette évolution intervient alors qu'en juillet 2025, l'indice avait progressé de 0,4% par rapport à juin de la même année.



FATIHA A.

Selon les données de l'office national des statistiques (ONS), en glissement annuel, les prix à la consommation affichent toutefois une hausse de 7,2%, tandis que le rythme d'inflation annuel s'établit à 3,1%. «L'évolution mensuelle des prix à la consommation dans la capitale s'est ainsi inscrite en territoire négatif en juillet 2026. Cette baisse de près de 0,8% de l'Indice Brut des Prix à la Consommation s'explique essentiellement par le recul des prix des biens alimentaires, qui ont diminué de près de 1,7%, après une baisse de 0,3% enregistrée le mois précédent», indique l'ONS. Les services ont également contribué à cette tendance baissière, avec un recul de 0,6% de leurs prix sur un mois. À l'inverse, les prix des produits manufacturés ont enregistré une légère progression de 0,17%, confirmant une évolution différenciée selon les principaux groupes de produits et services. Dans le détail, les produits agricoles frais ont connu une baisse de 2,9% en juillet. Cette évolution résulte principalement du recul marqué des prix de certains produits, notamment les fruits, qui ont enregistré une diminution de 27,6%. Les prix des

poissons ont également baissé de 11,9%, tandis que ceux de la viande de poulet ont reculé de 2,1%. Cette tendance n'a toutefois pas concerné l'ensemble des produits agricoles frais. Les prix des légumes ont augmenté de 8,3% durant le mois considéré, alors que ceux des œufs ont enregistré une hausse de 12,4%. Ces évolutions contrastées ont contribué à la variation globale des prix des produits agricoles frais. De leur côté, les produits alimentaires industriels ont affiché une relative stabilité en juillet 2026. Sur un an, leurs prix enregistrent même une légère baisse de 0,1%, traduisant une évolution plus modérée que celle observée pour les produits agricoles frais. En comparaison avec juillet 2025, les prix des biens alimentaires ont progressé de 6,9% en juillet 2026. Cette hausse annuelle est notamment portée par les produits agricoles frais, dont les prix ont augmenté de 13,2%. Certaines catégories ont enregistré des progressions particulièrement importantes. C'est notamment le cas de la viande et des abats de mouton, dont les prix ont augmenté de 19,3% sur une année. Cette hausse contraste avec la baisse observée sur une base mensuelle pour certains produits alimentaires frais. Les produits alimentaires industriels se distinguent, pour leur part, par une légère diminution de leurs prix sur un an, avec un

taux de -0,1%. Concernant les produits manufacturés, leur évolution mensuelle s'est limitée à une hausse de 0,17% en juillet 2026. Sur une année, la progression est toutefois nettement plus importante, atteignant 9,5% par rapport à juillet 2025. Les services ont, quant à eux, enregistré une baisse de 0,6% sur un mois. En glissement annuel, les prix affichent néanmoins une progression de 1,4%. L'évolution des prix corrigée des variations saisonnières fait ressortir une hausse de 0,2% de l'Indice des Prix à la Consommation en juillet 2026 par rapport à juin. Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines variations saisonnières afin de mieux apprécier la tendance sous-jacente des prix. Sur une année, entre juillet 2025 et juillet 2026, la variation des prix à la consommation s'établit ainsi à +7,2%. Enfin, le rythme d'inflation annuel, calculé sur la période allant d'août 2025 à juillet 2026 et comparée à la période allant d'août 2024 à juillet 2025, s'établit à +3,1%. Les données de juillet font ainsi apparaître une évolution contrastée des prix à Alger, marquée à court terme par le recul des prix alimentaires et des services, tandis que les évolutions sur un an restent positives, notamment pour les produits agricoles frais et les biens manufacturés.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie renforce sa coopération avec le Bénin

Une délégation algérienne opérant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique effectue une mission de travail en République du Bénin, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans ce domaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique, selon l'APS. A cette occasion, la délégation algérienne, conduite par le directeur général du Groupe public Saidal, Younes Bouarara, a tenu une rencontre avec le ministre de la Santé de la République du Bénin, Benjamin Ignace Bodounrin Hounkpatin, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Bénin, Ammar Hadjar.

Cette rencontre a été l'occasion de discuter des moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de la production de médicaments, d'exposer les opportunités de développement des échanges et de renforcement de la présence des produits pharmaceutiques algériens sur le marché béninois, ainsi que d'examiner les perspectives de coopération en matière de formation et de transfert d'expertises et de technologies. Cette visite s'inscrit, selon le ministère, dans le cadre de la concrétisation des conclusions de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, tenue à Alger en novembre 2025, laquelle a

été couronnée par l'adoption à l'unanimité de la «Déclaration d'Alger», en tant que feuille de route pour le renforcement de la souveraineté sanitaire du continent africain. Cette mission reflète également «les efforts de l'Etat algérien visant à promouvoir la coopération et l'intégration africaine, à travers l'élargissement des partenariats avec les pays africains, l'échange d'expertises et le renforcement des capacités dans le domaine de la production de médicaments, contribuant ainsi à la consolidation de la sécurité sanitaire et à la réalisation de la souveraineté sanitaire du continent».

R.E.

Comptes sociaux 2025

Le CNRC rappelle l'échéance du 30 septembre

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a rappelé, jeudi dans un communiqué, aux sociétés soumises à l'obligation légale de dépôt de leurs comptes sociaux au titre de l'exercice 2025, que le dernier délai est fixé au 30 septembre 2026.

Le Centre a invité l'ensemble des sociétés concernées par cette procédure obligatoire à se rapprocher de ses antennes locales afin de déposer leurs comptes sociaux, précise le communiqué, prévenant que le non-respect des délais de dépôt fixés «constitue une infraction passible de l'application des dispositions légales et réglementaires en vigueur à l'encontre des entreprises assujetties à cette démarche», selon l'APS.

Dans le cadre de la numérisation des services publics et de la simplification des procédures administratives au profit des opérateurs économiques, le CNRC a indiqué que les sociétés concernées peuvent procéder au dépôt de leurs comptes à distance via l'application dédiée sur le portail électronique Sidjilcom (<https://sidjilcom.cnrc.dz>).

Le dépôt des comptes sociaux est une obligation annuelle pour les sociétés par actions (SPA), les sociétés par actions simplifiées (SAS), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés en nom collectif (SNC).

Sont également concernés les sociétés en commandite simple ou par actions, les banques et établissements financiers, ainsi que les succursales de banques étrangères immatriculées au registre de commerce.

R.E.

DGI

Les contribuables soumis au régime du bénéfice réel appelés à télé-déclarer l'ERA avant le 30 septembre

La Direction générale des impôts (DGI) a invité, jeudi dans un communiqué, les contribuables soumis au régime du bénéfice réel à procéder à la souscription par voie de télé-déclaration de l'état récapitulatif annuel (ERA), au titre des exercices financiers 2024 et 2025, avant le 30 septembre courant, selon l'APS.

«La Direction générale des impôts informe l'ensemble des contribuables soumis au régime du bénéfice réel que le délai de souscription par voie de télé-déclaration de l'ERA au titre de l'exercice financier 2025, prévu par les dispositions des articles 18 et 151 bis du Code des impôts directs et taxes assimilées, expire avant le 30 septembre 2026», lit-on dans le communiqué.

La DGI a précisé que le délai de souscription par voie de télé-déclaration de l'ERA au titre de l'exercice 2024, initialement fixé au 30 septembre 2025, a été prorogé jusqu'au 30 septembre 2026. A cet effet, elle appelle tous les contribuables concernés à prendre les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette obligation dans les délais légaux impartis.

R.E.

Pêche au thon rouge

De nouvelles mesures pour renforcer le suivi et le contrôle des opérations

Le ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche vient de renforcer le dispositif réglementaire encadrant la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national, à travers de nouvelles dispositions portant notamment sur le paiement de la redevance, le suivi par balise de positionnement, le contrôle des opérations de remorquage et de mise en cage ainsi que la déclaration des mortalités enregistrées durant le transport.



FATIHA A.

Un arrêté du ministère de l'agriculture fixant les conditions et modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national, sorti dans le dernier numéro du journal officiel, introduit plusieurs mesures destinées à renforcer la traçabilité et le contrôle de cette activité. En matière de participation à la campagne de pêche au thon rouge, tout armateur retenu est désormais tenu de déposer auprès de l'administration chargée de la pêche territorialement compétente la quittance justifiant le paiement de la redevance, au plus tard dix jours avant le début de la campagne de pêche. Le nouveau dispositif accorde également une importance particulière au suivi permanent des navires intervenant dans la filière. Ainsi, les thoniers autorisés à participer à la campagne, ainsi que les remorqueurs, navires supports et navires auxiliaires opérant au profit des fermes d'engraissement du thon rouge, doivent être équipés d'une balise de positionnement. Pour les navires thoniers, cette balise doit être opérationnelle cinq jours avant le début de la campagne et rester en fonctionnement durant les cinq jours suivant sa

fin. Pour les remorqueurs, navires supports et navires auxiliaires, elle doit demeurer opérationnelle jusqu'à l'arrêt définitif de leur activité. L'arrêté précise, par ailleurs, qu'aucun thonier, remorqueur, navire support ou navire auxiliaire ne peut entamer les activités liées à la pêcherie de thon rouge lorsque la balise de positionnement est défectueuse. Cette mesure vise à garantir un suivi régulier des mouvements des navires et à renforcer les mécanismes de contrôle de l'activité. Les opérations de remorquage et de mise en cage du thon rouge feront désormais l'objet d'un suivi et d'un contrôle par un contrôleur-observateur relevant de l'administration chargée des pêches. Embarqué à bord du remorqueur, ce contrôleur-observateur est chargé de veiller au respect de la réglementation nationale en vigueur ainsi que des exigences de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Ses missions comprennent notamment le contrôle du navire remorqueur dès son embarquement, la vérification du livre de bord et du fonctionnement de la balise de positionnement, ainsi que le contrôle de la conformité des informations consignées dans le carnet de pêche. Il est également chargé de vérifier les documents relatifs au transfert du thon rouge, d'analyser les vidéos des opérations de transfert et

d'enregistrer puis de déclarer le nombre de spécimens de thon rouge observés morts durant le transport. Le texte précise en outre que les inspecteurs désignés pour participer aux opérations d'inspection internationale conjointe, embarqués à bord du navire d'inspection battant pavillon national dans le cadre de la CICTA, doivent veiller à l'application des recommandations de cette commission ainsi qu'au respect de la législation et de la réglementation nationales applicables aux navires de pêche au thon rouge battant pavillon national. Chaque opération de mise en cage est, en outre, suivie par un observateur de la CICTA et reste soumise à une autorisation de mise en cage délivrée par l'administration chargée de la pêche. Le modèle de cette autorisation est fixé dans une annexe spécifique au nouvel arrêté. Le texte introduit également une obligation de déclaration concernant les poissons morts pendant les opérations de transport. Tous les poissons qui meurent au cours du transport doivent ainsi être déclarés et consignés conformément aux modalités prévues par l'annexe 16 du texte réglementaire. Enfin, l'arrêté prévoit l'élaboration, par l'administration chargée de la pêche, d'un cahier des charges définissant les modalités d'exercice de l'activité d'engraissement du thon rouge.

Industrie

L'ENCC et l'ENASC s'allient pour développer la production locale d'ascenseurs

Une convention-cadre de coopération industrielle et commerciale a été signée entre l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC), filiale de la Société nationale de Sidérurgie (Holding SNS), et l'Entreprise nationale des ascenseurs (ENASC), visant à développer la fabrication locale d'ascenseurs et à réaliser un important programme de production d'ascenseurs résidentiels, indique un communiqué de la SNS Holding, selon l'APS. Ce partenariat entre les deux entreprises s'inscrit dans le cadre de la première phase de réalisation d'un programme portant sur 7.000 ascenseurs résidentiels, à même de renforcer l'outil de production national, de promouvoir l'intégration industrielle et l'innovation, et de contribuer à la structuration d'une filière nationale intégrée d'équipements de levage, précise la même source. La convention, qui s'inscrit dans le renforcement de l'intégration industrielle nationale et de la promotion des partenariats inter-entreprises publiques, a été signée par le PDG de l'ENCC, M. Abdelhalim Arouche, et le PDG de l'ENAM, M. Said Brahmi. Basée sur la complémentarité des expertises et des capacités des deux entreprises, cette alliance «stratégique» vise à développer la fabrication locale des structures métalliques, des pièces mécaniques et des accessoires destinés aux ascenseurs et monte-charges, tout en garantissant les exigences de qualité et de sécurité, la maîtrise des coûts et le respect des délais de réalisation, ajoute le communiqué.

R.E.

Transition énergétique :

l'Algérie renforce ses échanges avec plusieurs partenaires à Vienne

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a tenu, en marge de sa participation aux travaux de la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se tient à Vienne du 14 au 18 septembre courant, une série de rencontres et d'entretiens bilatéraux avec plusieurs ministres et hauts responsables participants, indique un communiqué du ministère. Ces rencontres ont constitué une opportunité pour examiner les questions énergétiques et les mutations que connaît le système énergétique mondial, ainsi que pour passer en revue les opportunités de coopération, d'investissement et d'échange d'expertises dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, précise la même source, selon l'APS. Dans ce cadre, M. Adjal a été reçu par le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, au siège de l'Agence à Vienne, où les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre l'Algérie et l'AIEA ainsi que les moyens de les renforcer. Le ministre s'est également entretenu avec le ministre belge de l'Energie, Mathieu Bihet, sur les opportunités et les perspectives d'élargissement du partenariat dans le secteur, notamment dans le domaine de la transition énergétique, selon le communiqué. En outre, M. Adjal a été reçu par le ministre autrichien de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, avec lequel il a examiné la possibilité de conclure de nouveaux accords de coopération entre les deux pays, en particulier dans le domaine de l'énergie éolienne. La rencontre a permis d'évoquer les préparatifs en cours pour la réunion ministérielle prévue le 1er octobre prochain à Alger concernant le projet du corridor sud pour l'hydrogène vert «South2 Corridor».

R.E.

HYDROGÈNE VERT

L'Algérie et l'Allemagne explorent de nouvelles opportunités de partenariat

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) organise, demain, Alger, une rencontre d'affaires sur l'hydrogène vert ainsi que sur les technologies et solutions de stockage d'énergie, avec la participation d'une multitude d'entreprises allemandes et algériennes spécialisées en vue d'identifier des opportunités de partenariat, a-t-elle indiqué dans un communiqué, rapporte l'APS. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'affaires, prévu du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie, au titre de l'initiative allemande d'exportation dans le domaine de l'énergie, a ajouté la même source. Sont attendus lors de la rencontre d'Alger, des délégations représentant des compagnies, des institutions sectorielles, des cadres de ministères des

deux pays, et des organisations professionnelles, notent les organisateurs, qui soulignent que l'objectif est de favoriser les échanges entre entreprises algériennes et allemandes et d'identifier des opportunités de partenariat notamment dans les secteurs liés à l'hydrogène vert, aux énergies renouvelables et au stockage de l'énergie. Dans ce cadre, la délégation d'entreprises allemandes, qui prendra part à cet événement, présentera des technologies et services dans différents domaines, notamment l'électrolyse, le traitement et dessalement de l'eau, le stockage et compression, pompes et équipements industriels, la reconversion de canalisations existantes, l'ingénierie, ainsi que la certification et études de faisabilité. Les travaux porteront également sur le projet du

corridor South2, une infrastructure qui permettra d'exporter l'hydrogène vert de l'Algérie vers l'Europe, avec des présentations sur le secteur algérien de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi que des actions prévues pour le développement de ce domaine en Algérie. Il est prévu aussi des exposés de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement durable (GIZ), des entreprises participantes et une table ronde consacrée aux perspectives de coopération bilatérale. En parallèle, des rencontres B2B sont également programmées afin de faciliter l'identification de projets et de partenaires potentiels, précise-t-on de même source.

R.E.

BOUIRA

6,4 milliards de dinars alloués aux projets de **rénovation** du réseau

Parmi ces projets figurent notamment le projet structurant du dédoublement de la RN8 reliant Sour El-Ghozlane (Sud de Bouira) à la wilaya limitrophe de M'Sila, dont la première tranche des travaux a déjà été achevée.



Une enveloppe financière globale de 6,4 milliards de dinars a été allouée en 2026 à une série de projets visant à rénover et à entretenir le réseau routier, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des travaux publics (DTP). Lancés depuis quelques semaines dans le cadre du programme 2026, ces projets portent sur la réhabilitation des routes nationales (RN), des chemins de wilaya (CW) et des chemins communaux (CC) à travers la wilaya, et les travaux avancent à un rythme «soutenu», a précisé le directeur des travaux publics, Nouredine Gasmi. Parmi ces projets figurent notamment le projet

structurant du dédoublement de la RN8 reliant Sour El-Ghouzlane (Sud de Bouira) à la wilaya limitrophe de M'Sila, dont la première tranche des travaux a déjà été achevée, selon M. Gasmi. Cette double voie permettra de relier la ville de Bouira aux régions et wilayas des Hauts-Plateaux, et de dynamiser l'activité économique, notamment grâce à la réalisation en cours de la zone industrielle de Dirah (sud de Bouira). Pour rappel, la wali de Bouira, Houria Aggoune, avait inauguré la première tranche du dédoublement de la RN8, un tronçon de 17 km. Le projet global concerne 32 km de route. Parmi les autres projets lancés dans le cadre du programme 2026, le

traitement de six points de glissement survenus sur la RN33, entre Tikjda et les limites de Tizi Ouzou, a précisé le même responsable. Selon M. Gasmi, des opérations similaires ont été lancées sur la RN15, RN29, RN30 pour renforcer et sécuriser les voies. Des travaux de réhabilitation et d'élargissement du CW 93 sont aussi en cours sur une distance de 20 km entre Lakhdaria, Maïlla et Zbarbar. En juillet dernier, une vaste opération de réhabilitation et d'aménagement de plusieurs sections routières ainsi que de quartiers de la ville de Bouira, a été lancée dans le cadre d'un projet visant à améliorer l'image urbaine du chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on.

CONSTANTINE

Plus de 1,7 million de quintaux de céréales collectés

Les quantités de céréales collectées dans la wilaya de Constantine depuis le lancement de la campagne moisson battage, en juin dernier, ont dépassé à ce jour 1,7 million de quintaux, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des services agricoles, Badreddine Kharchi. M. Kharchi a précisé à l'APS que les volumes collectés ont été stockés au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs ainsi qu'au sein des unités privées relevant des investisseurs, dans le cadre du programme d'intensification céréalière, soulignant que l'opération de collecte se poursuivra jusqu'au

30 septembre courant. La superficie ensemencée en diverses variétés céréalières à Constantine, au titre de la campagne agricole en cours, s'établit à 83 000 hectares, avec un rendement moyen de 24 quintaux à l'hectare. Des rendements supérieurs à 40 quintaux à l'hectare ont été enregistrés dans certaines exploitations du nord de la wilaya, contre 20 à 21 quintaux à l'hectare dans sa partie méridionale, selon M. Kharchi. Le même responsable a attribué ces résultats à l'application rigoureuse de l'itinéraire technique ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation menées

par les différentes structures du secteur, notamment la Chambre d'agriculture et l'Union des agriculteurs, outre l'abondance remarquable de la pluviométrie ayant excédé 550 millimètres. Dans le même sillage, les services agricoles ont entamé la préparation de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027, en application des recommandations du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant l'accroissement du rendement à l'hectare en vue d'augmenter la production et de consolider la sécurité alimentaire.

TAMANRASSET

Vers l'entrée en service de trois nouveaux bureaux de poste

Trois nouveaux bureaux de poste entreront en service prochainement dans la wilaya de Tamanrasset, en vue d'améliorer les prestations postales au profit du citoyen, a-t-on appris des responsables locaux du secteur. Les nouveaux bureaux de poste seront ouverts au quartier El-Wiam, au centre-ville de Tamanrasset, dans la localité d'Iglène (commune d'Abalessa), ainsi qu'au village d'Izernène (commune de Tamanrasset), a précisé le directeur de wilaya d'Algérie Poste, Abderrahim Belghith. Ainsi, le nombre de bureaux de poste à l'échelle de wi-

laya devrait atteindre les 38 à la fin de l'année en cours, a-t-il affirmé. Et d'ajouter que la wilaya compte également un centre spécialisé dans la distribution de colis postaux, ainsi que 30 distributeurs automatiques de billets et deux salles dédiées aux distributeurs automatiques en libre-service. Les démarches et procédures sont aussi engagées en vue de l'ouverture de quatre autres bureaux postaux au niveau des quartiers Semdaka (commune d'In-M'guel) et Tifekraouine (commune d'Idelès), au village de Tin-Tarabine (commune de

Tazrouk) et dans la zone de Taguemart (commune de Tamanrasset), révèle le responsable. Il est également prévu, au cours de l'année prochaine, la mise en œuvre d'un programme visant à étendre le réseau de distributeurs automatiques au niveau des bureaux de poste et des sièges de certaines institutions administratives. Par ailleurs, une campagne d'information est actuellement menée auprès des commerçants afin de les encourager à utiliser le paiement électronique et à accompagner les citoyens dans leurs différentes opérations de paiement électronique.

Tlemcen

Plus de 8.200 logements de différentes formules en cours de réalisation

La Direction du Logement de la wilaya de Tlemcen recense, actuellement, 8.270 logements, toutes formules confondues, en réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, a indiqué le directeur du Logement, Habib Arkoub. M. Arkoub a précisé à l'APS que ces projets portent sur la réalisation de 2.070 logements publics locatifs, répartis entre plusieurs communes, dont 500 unités ont vu, récemment, leurs travaux démarrer au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Beni-Mester. Le reste de ce programme concerne des logements destinés à 13 communes, notamment Tlemcen, Maghnia, Sebdou, Beni-Ouarsous, Aïn-Ghoraba, Aïn-Tellout, El-Aricha, entre autres, a-t-il souligné. Par ailleurs, les travaux de réalisation de 4.550 logements relevant la formule de la location-vente «AADL» ont récemment démarré au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Beni-Mester. «Les travaux avancent à un rythme régulier et ces logements devraient être livrés à leurs bénéficiaires dans les délais prévus», a fait savoir M. Arkoub. Le programme de logement comprend également la réalisation de 1.650 logements relevant de la formule du logement promotionnel aidé (LPA), actuellement en cours de construction dans les communes de Chetouane, Mansourah et Tlemcen, a indiqué la même source. Le directeur du logement de la wilaya a également annoncé qu'un nombre important de logements, toutes formules confondues, sera distribué à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération nationale, le 1er novembre prochain. La distribution du reste des unités d'habitation se fera progressivement à partir du début de l'année prochaine, a-t-il ajouté.

Aflou

Production de plus de 133.000 quintaux d'oignon sec

La production d'oignons sec réalisée à ce jour dans la wilaya d'Aflou a atteint 133.550 quintaux (Qx), sur une surface de plus de 469 hectares (ha), a-on informé jeudi auprès des services de l'agriculture. Les services agricoles indiquent que la surface cultivée d'oignon sec pour la saison en cours est estimée à 910 ha, avec une production prévisionnelle de quelques 187.800 Qx. La culture de l'oignon est ancrée dans l'activité agricole de la wilaya d'Aflou, et les services agricoles suivent les différentes phases de la production et accompagnent les producteurs afin de contribuer au développement de cette filière et renforcer la production agricole locale. Salah Hadji, un exploitant agricole local, a précisé avoir semé cinq (5) hectares dédiés à l'oignon dans la commune de Hadj-Mecheri. Il a, par ailleurs, exprimé l'espoir d'orienter une partie de la production vers des entrepôts frigorifiques afin de préserver l'oignon, garantir la continuité de l'approvisionnement du marché et éviter la rupture des stocks. Les opérations de semis d'oignon vert se poursuivent quant à elles selon le calendrier agricole fixé, tandis que celles de l'oignon sec s'étalent entre le mois de décembre et début février, selon les données des services agricoles. Ces résultats démontrent l'importance de la filière de culture de l'oignon dans la wilaya d'Aflou, à travers son apport dans le renforcement de la production agricole et la satisfaction des besoins du marché avec cet aliment à forte consommation.

CANCER DU CAVUM

Quels symptômes doivent alerter ?

Le cancer du cavum peut être silencieux au début. Certains signes persistants doivent toutefois pousser à consulter : ganglion dans le cou, nez bouché durablement, saignements de nez répétés, baisse de l'audition ou sensation d'oreille bouchée, acouphènes, maux de tête persistants ou troubles de la vision.



PAR AMEL B

Ganglion au cou, nez bouché, saignements de nez ou baisse de l'audition : certains signes persistants doivent alerter sur la présence d'un cancer du cavum, également appelé cancer du nasopharynx. La maladie peut rester longtemps discrète avant l'apparition de symptômes. Quels sont ses principaux facteurs de risque et comment les réduire ? Il faut savoir que le cancer du cavum se développe dans la partie supérieure de la gorge, derrière le nez. Selon les experts du National Cancer Institute (NCI), les principaux signes peuvent inclure une masse ou un ganglion dans le cou, une obstruction persistante du nez, des saignements de nez, une baisse de l'audition, une sensation d'oreille bouchée, des acouphènes ou des maux de tête. À un stade plus avancé, des troubles de la vision, une vision double ou un engourdissement du visage peuvent apparaître. Ces symptômes peuvent toutefois avoir d'autres causes et ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer ; leur persistance justifie un avis médical. Parmi les principaux facteurs associés à ce cancer figure le virus d'Epstein-Barr (EBV). Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), classe l'EBV parmi les agents cancérogènes pour l'être humain. Toutefois, l'infection par ce virus, très répandue dans le monde, ne suffit pas à elle seule à provoquer un cancer : des facteurs génétiques et environnementaux interviennent également. Le risque est notamment plus élevé dans certaines populations d'Asie du Sud-Est, d'Afrique du Nord et de l'Arctique. Les antécédents familiaux constituent également un facteur de risque reconnu. Le tabagisme et l'exposition à la fumée de tabac sont associés à une augmentation du risque, tandis que certaines habitudes alimentaires, notamment la consommation fréquente de poissons ou de viandes conservés par salaison, ont également été associées à la maladie. En matière de prévention, les spécialistes recommandent surtout d'agir sur

les facteurs de risque modifiables : ne pas fumer, éviter l'exposition à la fumée de tabac, réduire la consommation régulière d'aliments fortement salés ou conservés. À ce jour, il n'existe pas de moyen permettant d'empêcher toutes les infections par l'EBV ni de vaccin spécifiquement recommandé pour prévenir le cancer du cavum. La vigilance reste donc importante, notamment chez les personnes présen-

tant des facteurs de risque ou des symptômes persistants. Face à un ganglion au cou, à des saignements de nez répétés ou à une baisse inexplicée de l'audition, une consultation médicale permet d'en rechercher la cause et, si nécessaire, de réaliser des examens spécialisés. Plus largement, l'OMS estime qu'environ 38 % des cancers pourraient actuellement être évités grâce à la réduction des facteurs de

Diagnostic et prise en charge: une journée scientifique à l'EHU d'Oran

Le diagnostic précoce et la prise en charge thérapeutique du cancer du cavum ont été au centre d'une journée scientifique de formation organisée, jeudi, par l'Etablissement hospitalier universitaire « 1er-Novembre-1954 » d'Oran, représenté par le service d'oncologie médicale, en coordination avec la Faculté de médecine d'Oran, relevant de l'Université d'Oran 1, dans le cadre de la formation médicale post-graduée. Cette rencontre scientifique, placée sous le thème « Cancer du cavum : diagnostic et prise en charge », a été consacrée aux médecins généralistes et spécialistes de différentes disciplines, dans le but de renforcer leurs connaissances sur ce type de cancer, notamment en ce qui concerne les moyens modernes de diagnostic et les différentes options thérapeutiques disponibles. La docteure Hakima Kihili, du service d'oncologie médicale de l'EHU d'Oran, a indiqué que le cancer du cavum, également appelé cancer du nasopharynx, est le cancer le plus fréquent parmi les cancers oto-rhino-laryngologiques au niveau national, soulignant que sa survenue est liée à plusieurs facteurs de risque, notamment des facteurs viraux, en particulier l'infection par le virus d'Epstein-Barr. La même intervenante a souligné que le diagnostic précoce constitue l'un des principaux axes de la prise en charge de cette maladie, précisant que plusieurs techniques permettent de la détecter et d'évaluer son extension, à l'instar de la nasofibroscopie et de l'imagerie par résonance magnétique, ainsi que de la tomographie par émission de positons, qui permet de localiser la maladie et, le cas

échéant, de détecter la présence de métastases à distance. S'agissant du traitement, la docteure Kihili a expliqué que le cancer du cavum se distingue de nombreux autres cancers oto-rhino-laryngologiques en matière de prise en charge chirurgicale, son traitement ne reposant pas principalement sur la chirurgie, mais essentiellement sur la radiothérapie et la chimiothérapie, compte tenu de sa forte sensibilité à ces deux types de traitement. Le programme scientifique de cette rencontre a également comporté une présentation consacrée à l'immunothérapie, considérée comme l'une des nouveautés dans la prise en charge de ce type de cancer. Un spécialiste de la ville de Marseille a été invité à partager ses connaissances et les dernières avancées dans ce domaine, ainsi qu'à échanger son expérience avec les médecins participants. La docteure Kihili a indiqué que l'immunothérapie est désormais disponible en Algérie, ce qui élargit les options thérapeutiques proposées aux patients, en fonction de leur état et de l'évaluation des équipes médicales spécialisées. Elle a, dans ce contexte, relevé que le cancer du cavum présente une réponse « importante » à la radiothérapie et à la chimiothérapie, précisant que les services d'oncologie suivent des patients qui vivent depuis dix et quinze ans après leur prise en charge, ce qui met en évidence l'importance du diagnostic précoce et du suivi médical régulier. L'organisation de cette journée scientifique s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la formation médicale post-graduée et l'échange d'expériences entre médecins et spécialistes, contribuant ainsi à suivre les évolutions enregistrées dans le domaine du diagnostic et du traitement des cancers et à améliorer la prise en charge des patients.

Semaine de la santé scolaire

Le ministère de la Jeunesse accompagnera l'initiative

Le ministère de la Jeunesse accompagnera la Semaine de la santé scolaire, organisée par le ministère de l'Éducation nationale, du 21 au 24 septembre, sous le thème: «La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr», a-t-il indiqué dans un communiqué.

La participation à cette initiative découle du «souci du secteur de promouvoir la culture de la santé et de la prévention chez les enfants, les adolescents et les jeunes, partant de son rôle éducatif et préventif», lit-on dans le communiqué.

Les établissements de jeunesse à travers les différentes wilayas du pays mettront en œuvre un programme portant sur la sensibilisation, le sport et les loisirs, destiné aux enfants, aux adolescents, aux jeunes ainsi qu'aux usagers de ces structures, en coordination avec les cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, les clubs de santé des jeunes, ainsi qu'avec les différents partenaires et intervenants locaux concernés, précise la même source.

Le programme prévoit une série d'activités s'articulant notamment sur la diffusion de la culture de la santé et de la prévention ainsi que des comportements sains et appropriés, la sensibilisation aux risques liés aux drogues, aux psychotropes et aux fléaux sociaux, la sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée et à l'utilisation sûre et responsable d'Internet, des écrans et des jeux électroniques.

Les activités porteront aussi sur l'encouragement de la pratique sportive et de l'activité physique comme mode de vie sain, ainsi que sur la mise à disposition d'espaces d'écoute, de dialogue, d'orientation et d'accompagnement pour faire connaître les pressions des établissements de jeunesse et inciter les enfants et les jeunes à en bénéficier.

PHASE RÉGIONALE DE L'OLYMPIADE DES MÉTIERS 2026

96 stagiaires se distinguent à Ouargla

Pas moins de 96 stagiaires se sont distingués, jeudi à Ouargla, à la phase régionale Sud de l'Olympiade des métiers. Au cours de la compétition, ouverte sur 40 spécialités, la wilaya de Ghardaïa a obtenu la première place en nombre de médailles, avec un total de 20 médailles, dont 9 en or. Elle est suivie

d'Ouargla avec 13 médailles, dont 8 en or, puis Djelfa avec 12 médailles, dont 5 en or. Organisée sous le slogan «Olympiade des métiers, un défi pour l'innovation et la compétence», la compétition a réuni des stagiaires représentant 12 wilayas, à savoir Ouargla, Tougourt, Ghardaïa, El-Oued, El-Meghaier, El-Me-

niaa, In-Salah, Illizi, Djanet, Tamanrasset, Djelfa et In Guezzam. Elle vise à valoriser le potentiel des stagiaires et à les encourager à se distinguer et à faire preuve de créativité dans les différentes spécialités professionnelles. L'objectif est également de promouvoir la culture de la qualité et de la perfection, ainsi qu'à renforcer l'esprit

de compétition entre les participants. L'Olympiade des métiers a aussi pour but de déceler les jeunes talents et compétences et leur offrir l'occasion de se distinguer et de briller, contribuant ainsi à la représentation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels lors de compétitions nationales.

VACCINATIONS
INFANTILESRecul dans plusieurs
pays de l'UE

Après avoir nettement progressé depuis les années 1980, la vaccination des enfants montre des signaux de reflux dans plusieurs pays d'Europe depuis la pandémie de Covid, au risque de faire resurgir des maladies infectieuses, selon une étude publiée jeudi par le Lancet.

Pour ce travail, les niveaux de sept vaccinations infantiles (diphtérie, tétanos et coqueluche, hépatite B, méningite B, poliomyélite, pneumocoque, rougeole, rubéole) dans les 27 pays de l'UE sont passés au crible sur plus de 40 ans, entre 1980 et 2024, à partir de données de l'OMS et de l'Unicef. Il en ressort «un panorama complexe», jugent les auteurs de cette vaste analyse, parue dans The Lancet Regional Health. D'un côté, l'UE a atteint des taux de vaccination infantile «historiquement élevés» contre ces pathologies, avec une hausse substantielle sur une quarantaine d'années mais hétérogène selon les pays. En 2024, le Luxembourg et le Portugal atteignaient ainsi au moins 95% de couverture pour les sept vaccinations, là où la Roumanie se situait sous 80%. Mais «une détérioration récente, préoccupante et généralisée» s'est dessinée ces dernières années, depuis le tournant de l'ère Covid, montre l'étude. Seize pays de l'UE ont ainsi enregistré une baisse des taux de vaccination pour au moins quatre vaccins. C'est notamment le cas de la Bulgarie, Chypre, l'Irlande, les Pays-Bas, la Roumanie et la Suède, où les sept vaccinations étudiées ont toutes décliné ces dernières années. Les données d'Allemagne et d'Espagne ont aussi montré un repli pour cinq des sept vaccinations infantiles, tandis qu'en France et en Italie, la couverture vaccinale a augmenté pour quatre vaccins et diminué pour trois autres. Les baisses récentes les plus marquées ont été observées pour les vaccinations infantiles contre la méningite B et contre la poliomyélite - en recul dans 20 pays -, devant celles contre l'hépatite B - en repli dans 18 pays - et contre la diphtérie, tétanos, polio - en diminution dans 17 pays. Les tendances apparaissent relativement moins défavorables contre la rougeole et la rubéole. La plupart des reflux de vaccinations infantiles ont commencé entre 2019 et 2022, coïncidant avec l'époque du Covid.

SOUDAN/SOUDAN DU
SUD26 morts dans des
violences
intercommunautaires

Au moins 26 personnes ont été tuées et 82 autres blessées dans des violences intercommunautaires survenues cette semaine dans la région administrative spéciale d'Abyei située entre le Soudan et le Soudan du Sud, a indiqué la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (Fisnua). Les violences ont éclaté le 15 septembre sur le marché d'Amiet, qui est un important centre économique de la région, a souligné la Fisnua dans son communiqué, cité vendredi par des médias. «Cet incident fait suite aux meurtres d'un homme de l'ethnie Ngok Dinka et d'un autre de l'ethnie Misseriya, les 14 et 15 septembre respectivement, ce qui a exacerbé les tensions entre les deux communautés», selon la même source. La région avait déjà été le théâtre de conflits entre les Ngok Dinka, sédentaires au Soudan du Sud, et les Misseriya, éleveurs nomades originaires du Soudan voisin. Ces deux communautés entretiennent depuis longtemps des relations économiques, mais les différends concernant les pâturages, les ressources en eau et les terres provoquent régulièrement des flambées de violence. La région d'Abyei même, qui dispose d'importantes réserves de pétrole, fait l'objet d'un différend entre le Soudan et le Soudan du Sud. La Force intérimaire y est déployée afin de protéger la population civile et de maintenir la sécurité.

Epidémie d'Ebola en RD Congo
Les femmes particulièrement exposées
au virus, alerte ONU Femmes

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des autorités sanitaires congolaises, l'épidémie a fait 3.605 morts parmi 7.475 cas confirmés dans sept provinces et 62 zones de santé. 905 patients sont actuellement isolés ou hospitalisés, tandis que 87 % des contacts identifiés font l'objet d'un suivi.



Les femmes représentent la majorité des personnes infectées par le virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC), en raison notamment de leur rôle central dans les soins aux malades, aussi bien dans les établissements de santé qu'au sein des familles, a alerté ONU Femmes.

Selon l'agence onusienne, près de 55 % des cas confirmés concernent des femmes, une proportion qui dépasse 60 % chez les filles âgées de 10 à 17 ans. Ces chiffres pourraient toutefois sous-estimer l'ampleur réelle de la mortalité, notamment en raison de décès survenus au sein des communautés et qui ne seraient pas automatiquement recensés par le dispositif officiel de surveillance.

S'exprimant vendredi à Genève, la représentante d'ONU Femmes en RDC, Setcheme Mongbo, de re-

tour de Bunia, épicentre de la 17e épidémie d'Ebola, a fait état de témoignages de femmes tombées malades et décédées à domicile. Elle a notamment rapporté que des habitants lui avaient indiqué que quatre femmes étaient mortes chez elles au cours d'une même journée, précisant que ces décès n'avaient pas pu être vérifiés dans les données officielles. Les femmes se trouvent particulièrement exposées en raison de leurs responsabilités dans les soins, l'accompagnement des proches malades, les rites funéraires, ainsi que l'approvisionnement en eau et en nourriture. Elles peuvent également soigner des proches à domicile sans équipements de protection et retarder leur propre prise en charge lorsqu'elles présentent des symptômes.

ONU Femmes souligne, par ailleurs, que la crainte de la stigmatisation et du harcèlement ainsi que

les préoccupations liées à la sécurité peuvent dissuader certaines femmes de se rendre dans les centres de traitement. Cette vulnérabilité sanitaire s'accompagne de difficultés économiques. Les femmes, qui représentent environ les trois quarts des commerçantes dans les zones touchées, subissent les conséquences des restrictions de circulation et de la fermeture des frontières. Certaines ont signalé une baisse de leurs revenus quotidiens de 20 à 30 dollars.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des autorités sanitaires congolaises, l'épidémie a fait 3.605 morts parmi 7.475 cas confirmés dans sept provinces et 62 zones de santé. 905 patients sont actuellement isolés ou hospitalisés, tandis que 87 % des contacts identifiés font l'objet d'un suivi.

CRUE MEURTRIÈRE AU NÉPAL

Une instabilité géologique accrue
par le changement climatique

La crue meurtrière survenue le mois dernier à la frontière du Népal et de la Chine résulte d'une conjonction d'éléments climatiques et géologiques nourris par le réchauffement de la planète, montre une étude scientifique parue jeudi. Comme suggéré dès les premières observations, l'effondrement le 26 août d'un pan de glace et de roches du mont Langtang Lirung a formé une énorme coulée d'eau, de glace et de débris qui s'est engouffrée dans les vallées, emportant tout sur son passage. L'étude de la World Weather Attribution explique que la catastrophe n'est pas le fruit d'un épisode météo extrême mais d'une «combinaison d'éléments» façonnés notamment par la hausse des températures, la fonte des glaciers et l'instabilité géologique. La région a subi des «changements fondamentaux et irréversibles», a souligné un de ses auteurs, l'hydrologue Walter Immerzeel, de l'université d'Utrecht (Pays-Bas), ajoutant que le recul des glaciers et du pergélisol - la couche du sol qui reste gelée - avait compromis la stabilité de la montagne. «Nous concluons que cette pente était géologiquement vulnérable, peut-être en partie à cause du séisme de 2015, et que cette fragilité a été amplifiée par la retraite du glacier et du pergélisol», a souligné M. Immerzeel devant la presse. L'étude a confirmé que les mois de juillet et d'août 2026 avaient été les plus chauds jamais enregistrés dans la région et que les fortes chutes de neige de la fin 2025 y avaient augmenté le volume d'eau fondue. Le Népal a été frappé en 2015 par un tremblement de terre de magnitude 7,8. «Il ne fait aucun doute que le changement climatique est l'un des moteurs du désastre, a estimé Friederike Otto, climatologue à l'Imperial College de Londres. «La catastrophe du Bhote Koshi (une rivière, ndlr) est un avertissement brutal des risques croissants que le réchauffement rapide de l'Himalaya fait courir aux populations», a insisté un autre auteur de l'étude, Manjeet Dhakal, de Climate Analytics South Asia. Au Népal, la crue a fait plus de 1.400 morts et 6.150 autres personnes sont toujours portées disparues. En Chine, le bilan est de 43 morts et 519 disparus, selon les médias d'Etat. Le gouvernement népalais a évalué à 4,78 milliards de dollars le coût de la reconstruction. En matière de prévention, M. Immerzeel a suggéré d'établir «une sorte de cartographie régionale destinée à identifier les corridors qui disposent d'une forte puissance hydraulique et abritent un grand nombre d'infrastructures, de villes et de villages». «On pourrait ainsi identifier un certain nombre de zones à hauts risques» susceptibles d'être surveillées, a poursuivi le scientifique.

L1-MOBILIS (3E JOURNÉE)

Le Mouloudia **réussit** ses débuts, l'historique baptême du feu de la JSEB

La troisième journée de la Ligue 1 Mobilis a tenu toutes ses promesses, offrant son lot de confirmations et d'exploits historiques. Le MC Alger, triple champion d'Algérie en titre, a parfaitement négocié son entrée en lice dans la compétition en dominant le MB Rouissat sur le score de deux buts à zéro, vendredi soir au stade de Douera.

Fort d'une dynamique positive après sa qualification pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine, le Doyen n'a pas tardé à imposer son rythme. Les Vert et Rouge ont rapidement pris les commandes dès la sixième minute de jeu, grâce à une réalisation de Boukholda, idéalement servi par Benkhemassa. Maîtrisant les débats face à un promu courageux mais inexpérimenté, les hommes de Benyahia ont su gérer leur avance avant de porter l'estocade à l'heure de jeu. Entré en cours de rencontre, Kohili a profité de l'occasion pour inscrire le deuxième but et ouvrir par la même occasion son compteur personnel sous ses nouvelles couleurs. Autre motif de satisfaction pour le club de la capitale : la solidité défensive incarnée par le gardien Abdelatif Ramdane, qui a préservé sa cage inviolée et signé son troisième clean-sheet consécutif toutes compétitions confondues.

La JS El-Biar s'offre un baptême du feu historique

Mais l'événement marquant de cette journée s'est déroulé au stade de Dar El-Beïda, où la JS El-Biar a écrit l'une des plus belles pages de son histoire en décrochant sa toute première victoire en Ligue 1. Pour sa première saison au sein de l'élite, le club de la banlieue algéroise s'est offert un récital offensif face à une équipe de la JS Saoura complètement submergée (4-0). Après une première période équilibrée et fermée qui s'est soldée par un score vierge, les El-Biarois ont complètement lâché les chevaux au retour des vestiaires. Merzougui a ouvert la voie du succès dès la 48e minute, libérant toute une formation. Par la suite, Mouaki (78e), Kanté (88e) et le rentrant Cissoko, dans les derniers instants du temps additionnel (90e+4), ont donné une ampleur considérable à ce triomphe.

Cette performance XXL permet à la formation dirigée par Mohamed Turki de réagir de la plus belle des manières après ses deux revers inauguraux contre l'OA et l'USMA. La JSEB prouve ainsi qu'elle a sa place parmi les grands. En revanche, la crise couve du côté de la JS Saoura. Encore sonnée par son élimination précoce au premier tour préliminaire de la



Ligue des champions, la formation du Sud a sombré physiquement et mentalement, terminant la rencontre en infériorité numérique après l'expulsion de son défenseur ivoirien Ashiraf.

Le MC Oran poursuit son sans-faute à Chlef

Dans les autres rencontres de cette troisième manche, le MC Oran a réalisé une excellente opération en s'imposant loin de ses bases face à l'ASO Chlef (1-0), dans une empoignade disputée à huis clos. Les Hamraoua ont su faire preuve de réalisme et de patience pour faire la différence à la 75e minute, grâce à Saâdi. Les Chélifiens, quant à eux, peuvent nourrir de profonds regrets. Ils ont manqué de lucidité et d'efficacité en ratant plusieurs occasions franches, tout en se compliquant la tâche très tôt dans le match suite à l'expulsion de leur milieu de terrain Belalem dès la 7e minute. Grâce à ce deuxième succès en autant de matchs joués, le MCO confirme son entame

de championnat tonitruante et s'installe provisoirement sur la deuxième marche du podium avec six points au compteur.

Enfin, le duel entre l'USM Khenchela et l'ES Ben Aknoun n'a pas trouvé de vainqueur (1-1). Les locaux ont cru faire le plus dur en ouvrant le score à l'heure de jeu par l'intermédiaire de Benzid (62e), poussant leurs supporters à l'optimisme. Toutefois, l'ESBA a fait preuve de ressource mentale pour arracher le point du match nul dans le dernier quart d'heure, grâce à Benchaïra, buteur à la 85e minute. Ce partage des points permet à l'Étoile de porter son total à cinq unités et de s'installer provisoirement sur le podium, confirmant sa bonne forme du moment. De son côté, l'USMK enregistre son deuxième score de parité à domicile, après celui concédé lors de la première journée face à l'USM Alger (0-0).

H.M.**L2/ Amateurs****Belles opérations pour l'USMA et la JSMS**

L'USM Annaba et la JSM Skikda (promu) ont réussi leur entrée en lice dans le championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est 2026-2027, en s'imposant respectivement devant le NC Magra (3-0) et l'IRB Nezla (2-0), vendredi à l'occasion de la première journée, marqué également par matchs quatre nuls. A Annaba, l'USMA locale n'a pas noté

son entame de saison en dominant nettement le NC Magra sur le score de 3 à 0, s'installant d'emblée en tête du classement en compagnie de la JSM Skikda, avec trois points chacun. La JSM Skikda, nouveau promu, a également frappé fort en disposant de l'IRB Nezla (2-0), confirmant ses ambitions pour son retour en Ligue 2. Dans les autres rencontres, le MO Bejaia et le MO Constantine se sont neutralisés (0-0), au terme d'une affiche entre deux formations annoncées comme des prétendantes aux premiers rôles. Même scénario à Khroub, où l'ASK et le Paradou AC n'ont pu se départager (0-0), alors que le CA Batna et la JS Azazga, autre promu, se sont quittés sur un score de parité (2-2), dans une rencontre

riche en buts. Le NRB Têlaghma et le MSP Batna ont également partagé les points, tout comme l'US Chaouia et le NRB Béni Oulbane (1-1), ce dernier signant ainsi un résultat encourageant pour ses débuts à ce niveau. La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été rapportée à une date ultérieure.



l'équipe A du Portugal. Le fils de Walid Mesloub reste donc un dossier à suivre de près.

Contacté récemment par la FAF

Mezian Mesloub convoqué, surclassé au Portugal

A seulement 16 ans, Mezian Mesloub continue d'attirer l'attention au niveau international. Le jeune Lensois vient d'être surclassé avec les Espoirs portugais, alors que son avenir international reste encore ouvert.

Moins de 24 heures après l'annonce de la première liste de Brahim Hemdani avec l'équipe d'Algérie, le Portugal a dévoilé à son tour sa sélection Espoirs. Parmi les joueurs retenus figure Mezian Mesloub, le jeune milieu offensif du RC Lens, seulement âgé de 16 ans.

Déjà passé par les sélections portugaises de jeunes, Mesloub va cette fois être largement surclassé avec les U21. Il compte jusqu'ici 3 sélections et un but avec les U16, puis 5 apparitions et un but avec les U17 portugais. Une progression qui montre l'importance que lui accorde déjà la fédération lusitanienne.

Selon le journaliste Ben Jacobs, le sélectionneur des Espoirs portugais, Luís Freire, s'est personnellement impliqué ces derniers mois auprès du joueur et de ses parents afin de leur présenter un véritable projet sportif avec le Portugal. Un travail de fond qui pourrait expliquer cette convocation précoce avec les U21.

Cette sélection ne ferme toutefois pas définitivement la porte à l'Algérie. Même s'il évolue avec les Espoirs portugais, Mesloub pourra encore changer de nation à

l'avenir, tant qu'il n'est pas définitivement lié à

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 DE JU-JITSU

Quatre nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de Ju-Jitsu a bonifié de quatre médailles (une argent et trois bronze) sa moisson aux championnats d'Afrique (toutes catégories) actuellement en cours à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi. La médaille d'argent a été l'œuvre du jeune Abdallah Rouaïbia, dans la catégorie U18, au moment où ses compatriotes Mohamed Ali Ham-

mouche, Rania Kessili et Nour El Houda Henader se sont contentés du bronze, dans des catégories d'âge supérieur.

Lors de la première journée de la compétition, disputée jeudi, et destinée uniquement aux athlètes de la catégorie seniors, la sélection nationale avait outrageusement dominé les débats, en glanant douze breloques : trois or, sept argent et deux bronze.

Une moisson qui lui a permis de se placer large-

ment en tête du classement général provisoire, devant la Tunisie, deuxième avec trois or et une bronze, au moment où la RDC Congo a complété le podium, avec une seule médaille, en argent. Plus de 250 athlètes (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge et représentant neuf pays sont engagés dans cette compétition continentale, entamée jeudi, et qui doivent se poursuivre jusqu'au 20 septembre courant. En effet, outre les seniors et leurs aînés de la ca-

tégories «Masters», ces championnats d'Afrique sont ouverts également aux jeunes des catégories U16, U18 et U21.

Ils concourront dans différentes spécialités individuelles, comme le Show, le Fighting, le Contact-Jiu, le Jitsu HIF, et le Jiu Jitsu No-Gi. Le Ju-Jitsu est un art martial très ancien, ayant vu le jour en 644 avant JC au Japon. Il est plus ancien que le Judo, le Karaté et le Taekwondo, font d'ailleurs comme des dérivés du Ju-Jitsu.

Bundesliga

Olise s'offre un triplé avec le Bayern

Le show Michael Olise. Avec 10 points au compteur après quatre journées, le Bayern Munich met la pression sur Fribourg et Dortmund, les deux seules équipes de Bundesliga à avoir remporté leurs trois premiers matches en championnat.



Après l'ouverture au score de Jamal Musiala (18e), Harry Kane a transformé un penalty provoqué par Michael Olise (39e). L'Anglais a ainsi inscrit son 100e but en Bundesliga après 98 matches, un nouveau record pour le championnat allemand. Avant Kane, Dieter Müller détenait le précédent record. L'attaquant du FC Cologne avait mis 129 matches pour atteindre les 100 buts en Bundesliga au début des années 1970. Juste avant la mi-temps, Michael Olise a trouvé un première fois les filets de Rönnow d'une superbe frappe du gauche au premier poteau (43e), de délivrer un centre parfait pour Kane, qui y est allé de son doublé (54e).

Le show Olise ne faisait que commencer, parce qu'après un but d'Ismael Saibari (70e), son premier avec le Bayern, l'international français de 24 ans en a inscrit deux autres en l'espace de trois minutes, d'abord avec l'aide du poteau après un contrôle somptueux sur une longue balle de Tom Bischof (73e), puis d'une frappe du gauche enroulée à 20 mètres du but de Rönnow (76e).

Avec son premier triplé avec le Bayern, qu'il a rejoint

à l'été 2024, une passe décisive et un penalty provoqué, Olise confirme son début de saison mené sur une cadence folle, avec déjà huit buts et trois passes décisives en sept matches toutes compétitions confondues. De bon augure avant de rejoindre Clairefontaine et les Bleus ce lundi.

Max Eberl recadre froidement Lamine Yamal

Après le retentissant récital du FC Bayern, vainqueur 7-0 de l'Union Berlin en Bundesliga, le directeur sportif du FCB, Max Eberl, a adressé un sympathique salut à Lamine Yamal du FC Barcelone.

Parmi les protagonistes du festival offensif muniçois à l'Allianz Arena figuraient le triplé de Michael Olise et le doublé de Harry Kane, deux joueurs qui peuvent nourrir des espoirs tout à fait légitimes de remporter le Ballon d'Or cette année. Leurs noms figurent sur la liste des 30 candidats et, au vu de leurs performances la saison dernière, on leur accorde généralement de bonnes chances de finir très haut dans le vote.

Au vu de la performance d'Olise vendredi soir, Eberl

a lui aussi été interrogé sur ses chances. C'est «difficile», a d'abord estimé l'ancien pro, puisqu'il s'agit après tout d'« une appréciation subjective ». Mais pour Eberl aussi, une chose est claire: «Il fait en tout cas partie du cercle des (possibles) vainqueurs du Ballon d'Or.» Il a de toute façon attribué à Kane de grandes chances, «mais Michael, avec sa manière de jouer au football, s'invite lui aussi dans ce cercle. Donc, pour moi, il fait définitivement partie des meilleurs footballeurs du monde.»

Certains joueurs de renom (et leurs clubs) ont depuis longtemps lancé des campagnes, afin de recevoir si possible le Ballon d'Or lors du gala du 26 octobre au Palladium Theatre de Londres. Le champion du monde barcelonais Lamine Yamal aimerait lui aussi être récompensé. Sur Movistar Plus, il a déclaré quelque chose qui a généralement été interprété comme une pique à l'encontre de Kane, lauréat du Soulier d'or (73 buts sur la saison): «Le Ballon d'Or doit revenir au meilleur joueur du monde, point final. Il ne doit pas revenir à un joueur qui a marqué 80 buts.»

INTER MILAN

Sandro Mazzola est mort à 83 ans

Le monde du football pleure Sandro Mazzola, décédé à l'âge de 83 ans.

Ironie du destin, ce samedi 19 septembre marque le centenaire de l'inauguration du stade de San Siro, qui avait accueilli un derby de Milan remporté 6-3 par l'Inter.Sa maison de toujours, où il a joué pendant vingt ans, de 1957 à 1977. En inscrivant 162 buts en 566 matches avec l'Inter, le seul maillot porté au cours de sa carrière.A l'exception de celui de l'Italie, avec laquelle il a inscrit 22 buts en 70 sélections. En rempor-

tant l'Euro en 1968 et en atteignant la finale de la Coupe du monde au Mexique en 1970, perdue 4-1 contre le Brésil après la légendaire demi-finale remportée 4-3 par l'Italie contre l'Allemagne après prolongation.Sans oublier les 4 Scudetti, les 2 Coupes des clubs champions européens et les 2 Coupes intercontinentales remportés avec l'Inter. Qui l'a pratiquement adopté dès l'âge de 6 ans, lorsqu'il est devenu orphelin après la mort de son père, Valentino Mazzola, homme-symbole du Grande Torino, disparu à l'âge de 30 ans le 4 mai 1949 dans la tragédie aérienne de Superga. Les crampons raccrochés, Sandro Mazzola a travaillé pour l'Inter de Massimo Moratti comme directeur sportif (un rôle qu'il a ensuite également occupé au Torino), faisant venir à Milan le Fenomeno brésilien Ronaldo.Enfin, Mazzola a aussi été consultant technique à la télévision pour Rai Sport et TeleMontecarlo.

Le FC Internazionale Milano, son président Giuseppe Marotta, le vice-président Javier Zanetti, l'entraîneur Cristian Chivu et son staff, les joueurs et tout le monde de l'Inter s'associent avec une profonde émotion à la douleur suscitée par la disparition de Sandro Mazzola, légende de l'Inter et du football mondial, et, en se souvenant de lui, embrassent ses proches.



mais il a souligné que Messi reste «le meilleur joueur de l'histoire», estimant qu'il vit actuellement «l'apogée de sa carrière professionnelle».

Raphinha a par ailleurs salué le rôle joué par Hansi Flick dans le changement de sa situation au sein du Barça, soulignant que l'entraîneur allemand a grandement contribué à sa transformation et à la progression de son niveau depuis la saison dernière.

Liga

Raphinha ouvre le feu sur l'Atlético Madrid

Le Brésilien Raphinha, capitaine du Barça, a ouvert le feu sur l'attitude de l'Atlético Madrid vis-à-vis de Julian Alvarez, exprimant son incompréhension face à la décision du club à l'égard de l'attaquant argentin, dans un contexte marqué par les rumeurs faisant état du souhait du joueur de partir ces derniers temps.

Raphinha a déclaré, dans des propos accordés à la radio «RAC1» : «Je ne comprends pas ce qu'a fait l'Atlético, car si un joueur ne se sent pas bien quelque part, et je parle pour moi-même, il est difficile que les choses se passent bien», ajoutant : «Il avait clairement exprimé son désir de partir.» Les déclarations de Raphinha interviennent alors qu'il a réalisé un début en force avec le Barça cette saison, après avoir inscrit 9 buts en Liga et 2 buts en Ligue des champions, affirmant qu'il n'a pas été surpris par ce niveau, car il s'attendait à un bon début après le travail accompli au cours de la période précédente.

La star brésilienne a révélé que jouer comme avant-centre était une expérience nouvelle pour lui, expliquant qu'il n'avait pas évolué avec cette régularité au poste de numéro 9 auparavant, mais qu'il s'était adapté rapidement aux exigences de l'entraîneur Hansi Flick, assurant sa disponibilité à jouer à n'importe quel poste au service de l'équipe.

Raphinha a également évoqué ses statistiques qui ont surpassé celles de Lionel Messi en début de saison, qualifiant la chose de «folie»,

PREMIER LEAGUE

Brentford inflige une correction à Chelsea

Brentford a décroché une victoire amplement méritée sur le score net de trois buts à zéro face à son hôte Chelsea, lors de la rencontre qui a opposé les deux équipes au Gtech Community Stadium dans le cadre de la cinquième journée de Premier League, faisant ainsi tomber les Blues dans le piège de la défaite et les privant de tout retour avec des points. La rencontre, très disputée tactiquement, semblait pourtant s'acheminer vers un match nul et vierge au terme d'une première période prudente. Dominee par la bataille tactique et les duels défensifs, cette première mi-temps a

offert un léger avantage initial à Chelsea, qui a entamé la partie avec un pressing précoce. Neto a ainsi failli ouvrir le score mais s'est heurté à un arrêt magistral du gardien Kelleher, tandis que la défense adverse a pu compter sur un Wesley Fofana impérial, véritable homme de cette première période pour avoir verrouillé son couloir et remporté l'ensemble de ses duels. Le premier acte a également été marqué par des moments insolites, à l'image d'une passe en retrait surprenante de Cucurella que Kelleher a miraculeusement sauvée sur sa ligne, ou encore d'une altercation cocasse entre Schade et Barco avant un

coup franc.Le visage du match a toutefois totalement changé après la pause, Brentford abordant le second acte avec beaucoup plus d'audace offensive. Le verrou a sauté sur un corner parfaitement exécuté par Damsgaard depuis le côté gauche, repris d'une tête croisée au second poteau et facilement poussé au fond des filets par Antony. Après cette ouverture du score, la défense de Chelsea a nettement vacillé, affichant de grandes fragilités au sein de son système sous la direction de Xabi Alonso. Malgré des tentatives de réaction et des changements tactiques, les Blues se sont exposés aux redoutables contre-at-

taques adverses. Le coup de grâce est intervenu à la suite d'une passe ratée interceptée, permettant à Brentford de lancer un contre rapide conclu par Thiago pour le deuxième but. Enfin, dans les derniers instants de la partie, le remplaçant Fábio Carvalho a parachevé le succès des siens à la quatre-quatrième minute du temps additionnel en profitant des vastes espaces laissés par l'arrière-garde adverse pour ajuster le gardien avec assurance. Grâce à cette performance éclatante, Brentford grimpe à la troisième place du classement de la Premier League avec neuf points au compteur.

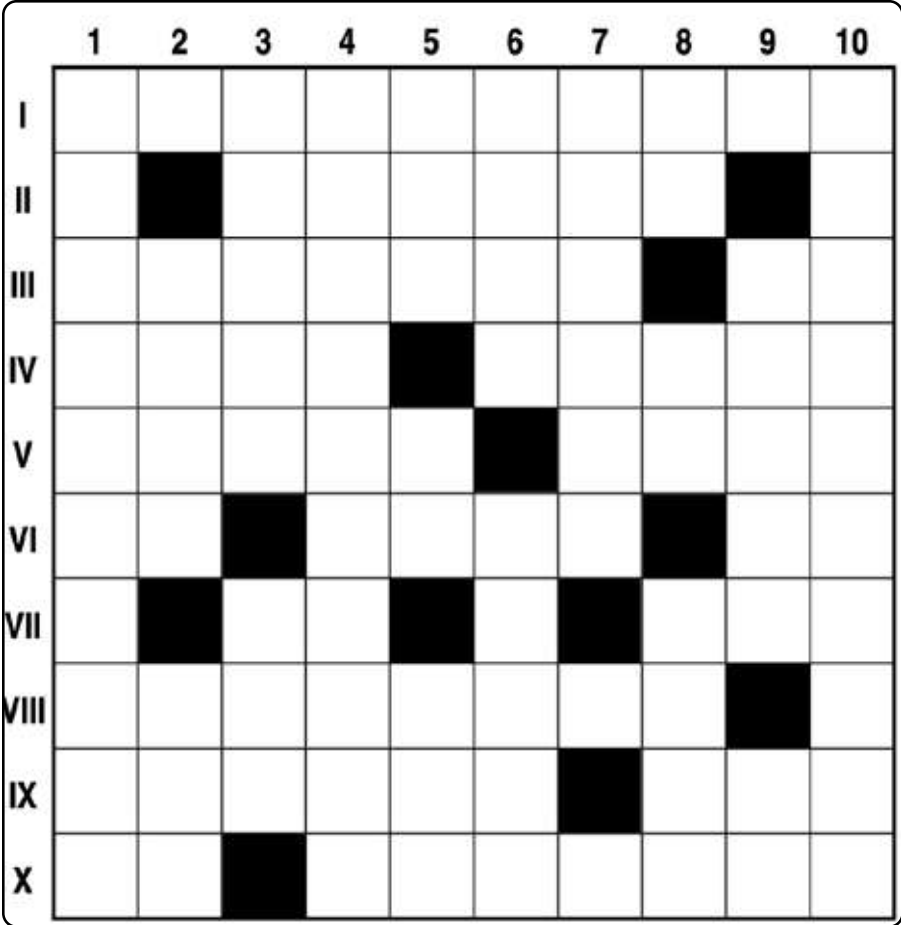
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.



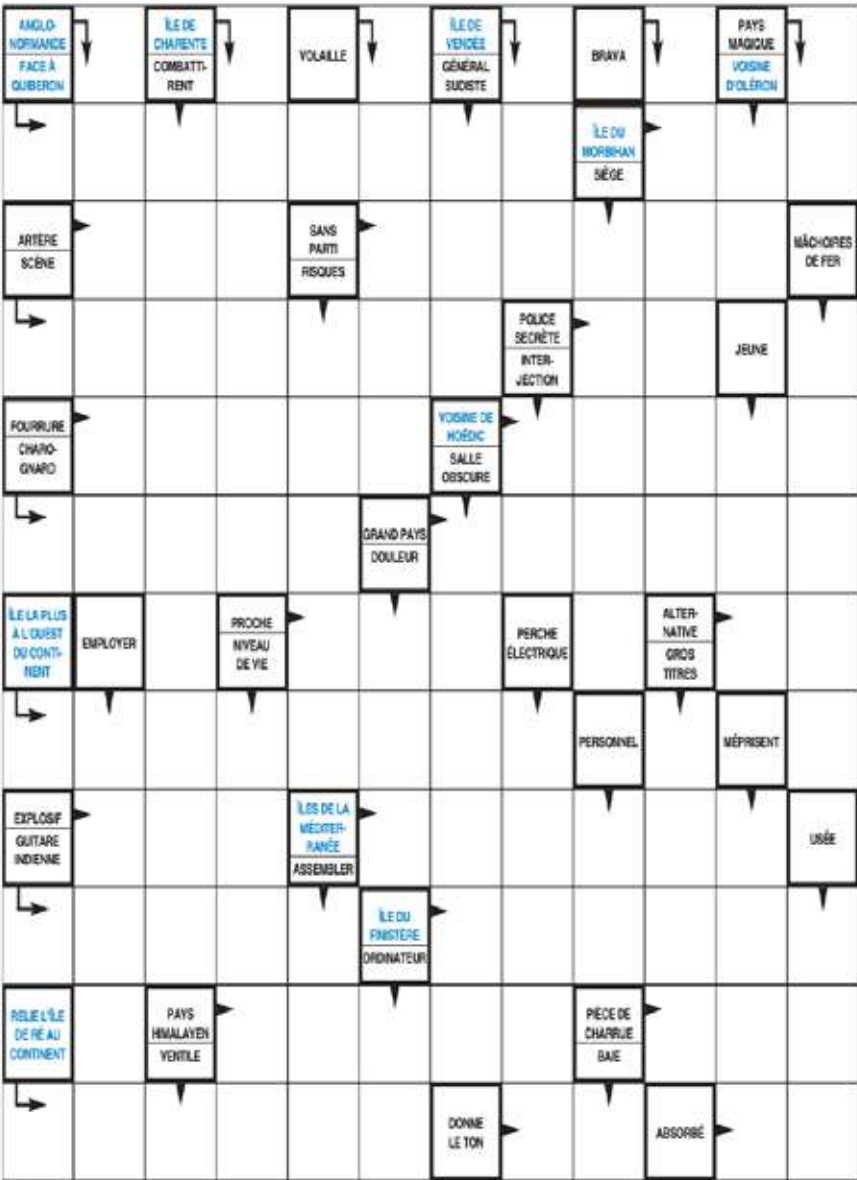
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
Hermione Granger

- ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISSETTE
- ESTEREL
FESTIVAL
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
- MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS
NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
- SAINTMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS



LES MOTS FLÉCHÉS



PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF N° 099506019000924
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N067DTA/2026

Opération : Etude pour l'élaboration de plans d'aménagement de (09) plages à travers la wilaya de Bejaia : (Tiqsert, Les Falaises, Carrefour Aokas, Tassift, Club Hippique, Sidi Ali El Bahr, Oued Sidi Krou, Tizouiari, Aguelmimé) wilaya de Bejaia.

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour Etude pour l'élaboration de plans d'aménagement de (09) plages à travers la wilaya de Bejaia:

(Tiqsert, Les Falaises, Carrefour Aokas, Tassift, Club Hippique, Sidi Ali El Bahr, Oued Sidi Krou, Tizouiari, Aguelmimé) wilaya de Bejaia réparties en deux (02) lots:

Lot n°01 : Plages (Tiqsert, Les Falaises), Commune de Melbou, plage (Carrefour Aokas) commune d'Aokas, plage (Tassift) commune de Tichy, plage (Club Hippique) commune de Boukhilfa.

Lot n°02 : Plage (Sidi Ali El Bahr), Commune de Bejaia, Plages (, Oued Sidi Krou, Tizouiari, Aguelmimé), Commune de Beni K'Silla.

Les bureaux d'études techniques publics (créés par décret), et tous les bureaux d'études techniques agréés, (Agrément en cours de validité à la date d'ouverture des plis) ayant une expérience dans le domaine des études d'aménagement. Réalisés au moins un projet d'étude d'aménagement ou plus, justifié par attestation d'exécution délivrée et signée par un maître d'ouvrage, intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia (service de l'administration et des moyens- bureau de l'équipement) sis à la nouvelle cité administrative, commune et wilaya de Bejaia. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant la mention :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE COMMUNE ET WILAYA DE BEJAIA.
SOUSSION : « À NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°01/DTA/2026

ETUDE POUR L'ELABORATION DE PLANS D'AMENAGEMENT DE (30) PLAGES A TRAVERS LA WILAYA DE BEJAIA - (Tiqsert, Les Falaises, Carrefour Aokas, Tassift, Club Hippique, Sidi Ali El Bahr, Oued Sidi Krou, Tizouiari, Aguelmimé) WILAYA DE BEJAIA

LOT N°

- Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1)- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de candidature (renseignée et signée par le soumissionnaire).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET
- Une attestation de propreté (renseignée et signée par le soumissionnaire).
- Une copie conforme de l'attestation d'inscription au tableau national des architectes, ou décision d'agrément ministériel délivrée par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour les Urbanistes, Ingénieurs- Urbanistes ou Ingénieurs en Aménagement Ou agrément délivré par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement en cours de validité - Statut et registre de commerce pour les sociétés.- Extrait de Rôle assés ou échéancier. - Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) - Copie du numéro d'identification statistique (NIS).- Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité - Un casier judiciaire du candidat N°03 moins de 3 mois.- Listes des moyens humains visé par la CNAS à défaut liste des moyens humains accompagnée des attestations d'affiliation à la CNAS de chaque élément + CV et diplômes (selon le modèle en annexe).- Listes des moyens matériels à mobiliser pour le projet avec pièces justificatives, cartes grises, factures d'achat (selon le modèle en annexe).- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du CNRC pour les personnes morales année 2022 - Bilan financier des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) visés par les services des impôts.- Références professionnelles du soumissionnaire (études réalisées justifiées par des attestations de bonne d'exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage dans le domaine d'aménagement et de l'urbanisme.

2)- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT : La déclaration à sousscrire selon le modèle ci-joint renseignée, datée et signée et paraphée par le candidat - Mémoire technique justifié selon modèle joint au cahier des charges.- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public à savoir :

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

03)- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le candidat.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signé par le candidat.
- Le détail quantitatif - estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le candidat. - La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

-Le jour de dépôt des offres est fixé au quizième jour (15^{ème} jours) à compter de la date de la première parution du présent avis dans le quotidien nationaux ou dans le BOMOP avant 12 h 00 mn.

-Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le même jour de dépôt des offres à 12 H09 mn au siège de la Direction tourisme et de l'artisanat de la Wilaya de BEJAIA.

Si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois (03) Mois et 15 jours augmentée de la durée de préparation de offres, soit cent cinq(105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE PAYS A CÉLÉBRÉ SON 216E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Alger aux couleurs du Mexique

L'ambassade du Mexique à Alger a célébré, mardi dernier, le 216e anniversaire de l'indépendance de son pays. Une soirée marquée par le traditionnel «Grito de Independencia», le rappel des liens historiques avec l'Algérie, ainsi qu'un programme culturel et gastronomique aux couleurs du Mexique.



NASSIM TERKI

La résidence de l'ambassade du Mexique à Alger a pris, mardi dernier, des airs de fête nationale. Autorités algériennes, diplomates, membres de la communauté mexicaine et invités se sont retrouvés à l'occasion du 216e anniversaire de l'indépendance du Mexique. Dans son allocution, l'ambassadeur José Ignacio Madrazo a d'abord remercié les invités pour leur présence et salué notamment Karima Bakir Tafer, Secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, ainsi qu'Ahmed Hachemi et Mokhtar Amine Khelif, hauts responsables du ministère des Affaires étrangères. Le moment le plus attendu de la soirée a été consacré au traditionnel «Grito de Independencia». L'ambassadeur a rappelé l'épisode historique de 1810, lorsque le prêtre Miguel Hidalgo avait appelé les habitants de Dolores à se soulever contre la domination coloniale. Cette insurrection allait ouvrir une guerre de plus de dix ans, jusqu'à l'indépendance du Mexique en septembre 1821. José Ignacio Madrazo a ensuite lancé le traditionnel «¡Viva México!», repris par l'assistance, dans une ambiance particulièrement festive. Au-delà de la célébration nationale, le discours de l'ambassadeur a surtout mis en avant un épisode de l'histoire des relations entre les deux pays. Avant même l'établissement des relations diplomatiques entre Alger et Mexico, le Mexique avait soutenu la cause de l'indépen-

dance algérienne aux Nations unies. «Le Mexique a soutenu cette revendication, et son vote au sein des Nations unies a été déterminant pour l'aboutissement du processus politique ayant conduit à l'indépendance de l'Algérie», a rappelé le diplomate. Plus de six décennies après l'établissement des relations diplomatiques, les deux pays continuent d'entretenir, selon lui, «une amitié solide et une coopération étroite». L'ambassadeur a évoqué plusieurs secteurs où cette coopération pourrait encore être développée, notamment l'agriculture, l'énergie, l'éducation et la justice. Il a également rappelé que l'Algérie et le Mexique avaient siégé à plusieurs reprises au Conseil de sécurité des Nations unies en qualité de membres non permanents, une expérience qui a contribué à renforcer leurs convergences sur plusieurs questions internationales. La situation internationale a également occupé une place importante dans l'allocution. José Ignacio Madrazo a évoqué «une période particulièrement difficile au niveau mondial, marquée par les violations répétées du droit international et des règles de coexistence entre les nations». Dans ce contexte, il a défendu l'importance de la coopération et de l'interdépendance entre les États. Il a notamment cité les échanges commerciaux du Mexique, qui dépassent 750 milliards de dollars par an, l'accord global modernisé récemment conclu avec l'Union européenne, ainsi que la révision en cours de l'accord de libre-échange nord-américain, représentant plus de 1.000 milliards de dollars de biens et services par an. «Nous sommes de fervents défenseurs des Nations unies, de la Cour internationale de justice et de la Cour

pénale internationale», a-t-il déclaré, présentant le Mexique comme une «nation aux appartenances multiples» attachée au multilatéralisme. En espagnol, l'ambassadeur s'est ensuite adressé directement à la communauté mexicaine présente à la réception. Il l'a remerciée pour sa fidélité et souhaité que cette soirée, entre musique et gastronomie, puisse rapprocher les ressortissants mexicains de leur pays. Il a également salué l'accueil réservé par l'Algérie à la communauté mexicaine et remercié les personnels algériens et mexicains de l'ambassade ainsi que le corps diplomatique.

Mariachi et saveurs mexicaines

La partie culturelle a prolongé cette célébration. Le groupe Mariachi Son de Mexico a animé la soirée, marquant le retour d'une formation de mariachi à une réception nationale de l'ambassade après plus d'une décennie. La gastronomie occupait également une place centrale avec «El sabor de Mexico en el mundo». Les invités ont pu découvrir plusieurs produits et spécialités issus de différentes régions du pays, parmi lesquels le maïs bleu nixtamalisé, les haricots noirs de Zacatecas, la vanille de Veracruz, le café du Chiapas et différents piments mexicains. Entre rappel historique, échanges diplomatiques, musique et gastronomie, cette célébration du 216e anniversaire de l'indépendance du Mexique aura ainsi permis de mettre en lumière une relation algéro-mexicaine ancienne, dont l'un des premiers points de rapprochement s'est joué aux Nations unies, bien avant l'établissement officiel des relations diplomatiques.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE DE TLEMCEM

224 artistes de 29 pays

La sélection des œuvres destinées au prochain Festival culturel international de la miniature et des arts de l'enluminure de Tlemcen est désormais achevée. Prévue du 30 novembre au 3 décembre prochains, cette édition réunira des artistes algériens et étrangers autour de deux disciplines liées aux traditions picturales et décoratives. Selon le communiqué publié sur la page Facebook officielle du festival, la commission de sélection a examiné les œuvres à partir de plusieurs critères, notamment le thème traité et la qualité artistique des propositions. Elle a également pris en compte «l'écart volontaire vis-à-vis des symboles religieux et des contrastes de couleurs jugés excessifs».

Le travail de sélection a été assuré par une commission composée de trois enseignants : Mohamed Bouthelidja, président, ainsi qu'Abdelkader Boumaala et Mustapha Belarbi, membres.

Les chiffres communiqués donnent une idée de l'ampleur de la participation. Au total, 224 artistes se sont inscrits, en Algérie comme depuis l'étranger, via la plateforme dédiée et par courrier électronique. Ils représentent 29 pays.

La catégorie «Enluminure et Miniatures» réunit notamment des participants venus du Sultanat d'Oman, de Bahreïn, d'Égypte, de Jordanie, d'Inde, d'Irak, d'Ouzbékistan, du Pakistan, d'Iran, du Japon, de Turquie, du Nigeria, du Yémen, d'Arabie saoudite et de Russie.

Cette présence internationale confirme la place occupée par le festival de Tlemcen dans le paysage consacré à la miniature et à l'enluminure. Les œuvres retenues témoignent de la diversité des traditions représentées, avec des artistes issus notamment du monde arabe, du Maghreb, d'Asie du Sud et centrale, d'Extrême-Orient, d'Afrique subsaharienne et d'Europe de l'Est.

Au-delà du nombre de participants, les critères retenus pour cette sélection mettent l'accent sur la qualité des œuvres et la cohérence des propositions avec les orientations fixées par le festival. Le choix des thèmes, la maîtrise artistique et l'équilibre des couleurs ont ainsi constitué des éléments examinés par la commission.

Rendez-vous est donc pris à Tlemcen, du 30 novembre au 3 décembre, pour découvrir les œuvres issues de cette sélection et mesurer, à travers elles, la diversité des pratiques contemporaines de la miniature et de l'enluminure.

Rédaction Culturelle

Le Vatican à la conquête des Oscars

C'est une première dans l'histoire du Vatican et des Academy Awards. Révélée par le magazine américain Variety, l'information concerne

«Green Lava», un court métrage documentaire de 39 minutes qui entame son parcours de qualification pour la 99e cérémonie des Oscars, prévue le 14 mars 2027.

Réalisé par Lia Beltrami et Ali Aksu, le film suit Giacomo Mattivi, jeune Italien atteint de dystrophie musculaire de Duchenne. Après la disparition de son frère Mattia, décédé en 2022 de la même maladie, Giacomo poursuit son chemin avec l'appui de ses proches et de sa communauté. Tourné dans les Dolomites, dans le nord de

l'Italie, «Green Lava» s'intéresse moins à la maladie elle-même qu'à la manière dont le jeune homme continue de construire sa vie. La nature, les amis et les liens avec sa communauté occupent une place importante dans ce récit consacré à l'autonomie, au deuil et à la solidarité. Le film a été produit par Emotions to Generate Change avec la collaboration de Vatican News, de Radio Vatican et de Vatican Media, qui relèvent du Dicastère pour la Communication. Il avait été présenté à Rome en janvier 2025, dans le cadre du Jubilé du monde de la communication. Pour franchir une nouvelle étape vers les Oscars, «Green Lava» est projeté du 18 au 24 septembre au Lumière Music Hall de Beverly Hills. Ces projections s'inscrivent dans le pro-

cessus de qualification nécessaire pour la catégorie du meilleur court métrage documentaire. Paolo Ruffini, préfet du Dicastère pour la Communication, a salué cette démarche en soulignant l'importance de faire connaître l'histoire de Giacomo. Pour les responsables du projet, l'enjeu dépasse ainsi la seule compétition cinématographique : il s'agit aussi de faire circuler un récit consacré au handicap, à l'amitié et à la capacité de continuer à avancer malgré l'épreuve. À 22 ans, Giacomo étudie la sociologie, écrit de la poésie, travaille comme catéchiste et nourrit un intérêt pour le cinéma, la musique et la nature. Il utilise un fauteuil roulant et un respirateur, mais le documentaire entend montrer un jeune homme dont l'existence

ne se résume pas à sa maladie. Cette incursion du Vatican dans le processus des Oscars constitue une première. Des films consacrés à la religion catholique avaient déjà remporté des statuettes par le passé, mais «Green Lava» présente une particularité : il s'agit d'une œuvre réalisée avec la participation directe des médias du Saint-Siège et désormais engagée dans la procédure de qualification de l'Académie. Le film doit désormais franchir les différentes étapes de cette procédure avant de pouvoir prétendre à une éventuelle nomination. Une chose est déjà acquise, avec «Green Lava», le Vatican fait pour la première fois son entrée dans le paysage des œuvres documentaires en lice pour une place aux Oscars.

Trait d'esprit

“Nous ne sommes pas des invités sur cette planète, elle nous appartient autant que nous lui appartenons, son passé nous appartient, de même que son avenir.”

Amin Maalouf

L'expulsion de Doualem annulée par la justice française

Le tribunal administratif de Paris a annulé l'expulsion en « urgence absolue » de l'influenceur algérien Boualem Naman, alias Doualemn, ainsi que le retrait de son titre de séjour. Arrêté à Montpellier après la diffusion d'une vidéo sur TikTok, il avait été condamné à cinq mois de prison avec sursis pour incitation à la violence. Les juges ont estimé que le ministère de l'Intérieur n'avait pas apporté suffisamment d'éléments pour démontrer que l'influenceur représentait une menace immédiate justifiant son expulsion. Ils ont notamment relevé qu'il n'avait pas été placé en détention provisoire ni sous contrôle judiciaire avant son procès. Son avocate a dénoncé une décision politique et accusé l'ancien ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau d'avoir utilisé son client comme un « pion politique ».

L'université de Tiaret décroche la certification ISO 9001:2015

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité l'université Ibn Khaldoun de Tiaret pour l'obtention du certificat de conformité de son système de management de la qualité selon la norme internationale ISO 9001:2015. Cette distinction fait suite à un audit externe concluant. La certification s'inscrit dans une démarche visant à ancrer le modèle d'une université moderne de quatrième génération. Elle témoigne d'un engagement résolu en faveur de la qualité, de la production de savoir et de la création de valeur, tout en répondant aux standards actuels et aux impératifs de compétitivité internationale dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Saisie de 25 020 comprimés de drogue à Oran : six suspects en détention préventive

Les services de sécurité de la wilaya d'Oran ont saisi 25 020 comprimés de drogue, suite à l'exploitation efficace d'informations reçues par signalement. Lors de cette opération, six suspects ont été arrêtés. Les enquêteurs ont également confisqué 19 millions de dinars ainsi que trois véhicules touristiques. Les suspects ont été présentés devant la juridiction compétente. Le procureur de la République a ordonné leur placement en détention préventive.

Mise en service de l'échangeur de Sidi Aïch

L'échangeur de Sidi Aïch a été officiellement mis en service, hier, dans le cadre de la modernisation des infrastructures de transport en Algérie. Rattaché au projet de la pénétrante autoroutière de Béjaïa, cet ouvrage marque une étape décisive pour le désenclavement de la région et l'amélioration de la fluidité routière. Cette mise en service s'inscrit dans la continuité des grands chantiers nationaux visant à connecter les wilayas côtières et intérieures au réseau de l'autoroute Est-Ouest. L'infrastructure répond à une forte attente des usagers et des professionnels du transport, qui y voient un levier pour dynamiser les échanges économiques locaux.

Un jeune de 25 ans tué dans un accident à Skikda

Une personne est décédée, samedi, dans un accident de la route survenu sur la route nationale 44, dans la commune de Leghdir, wilaya de Skikda. Selon un communiqué de la Direction générale de la protection civile, l'accident s'est produit entre une moto et un tracteur. Un homme de 25 ans a perdu la vie et son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital local.

Jijel : neuf blessés dans un accident impliquant un autobus

Neuf personnes ont été blessées, hier, dans un accident de la circulation survenu à El-Akabi, dans la wilaya de Jijel. Selon la Protection civile, l'accident s'est produit lorsqu'un autobus de transport en commun a dévié de sa trajectoire avant de percuter un véhicule utilitaire et un poteau électrique. Les victimes, dont les blessures sont de gravité variable, ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital. Trois ambulances et un camion de pompiers ont été mobilisés pour intervenir sur les lieux de l'accident.

L'Inde veut attirer davantage de touristes algériens

L'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a exprimé la volonté de son pays d'augmenter le nombre de visiteurs algériens, actuellement estimé à plus de 1 500 par an. Lors d'un séminaire consacré au tourisme, elle a mis en avant la simplicité des démarches de voyage et de visa, ainsi que la richesse de l'offre touristique indienne, allant des paysages de l'Himalaya aux temples, aux plages, à la gastronomie, au



tourisme médical et au bien-être. Elle a également appelé à une coopération renforcée entre les agences de voyages des deux pays afin de faciliter les échanges touristiques. L'ambassadrice a enfin insisté sur l'importance d'instaurer rapidement une liaison aérienne directe entre Alger et New Delhi, idéalement avant la fin de 2026, pour stimuler davantage les déplacements entre l'Algérie et l'Inde.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

SAUVER LES GROTTES DU DJURDJURA

Une mobilisation citoyenne à Aswel

Une opération de nettoyage et de sensibilisation dédiée à la préservation du patrimoine spéléologique et karstique du Djurdjura a été organisée, vendredi passé, sur le plateau d'Aswel.

Ce site emblématique, perché à 1 578 mètres d'altitude au cœur du parc national du Djurdjura (PND), a accueilli des clubs de spéléologie venus de Béjaïa, Ghardaïa, Alger et Boufarik (Blida), ainsi que des équipes du PND et des habitants des localités riveraines. Cette initiative marque la première édition de la Journée internationale des grottes et du karst (JIGK), célébrée chaque 13 septembre sous l'égide de l'UNESCO. Placée sous le thème « Agir pour nos grottes, préserver notre karst », elle a réuni spéléologues, pratiquants de sports de montagne, citoyens et représentants des pouvoirs publics autour d'un objectif commun : protéger un milieu naturel d'une fragilité exceptionnelle. Au programme de la journée, les participants ont procédé à la dépollution du gouffre d'Aswel, connu localement sous le nom d'« Anou Bouswil », ainsi qu'au ramassage des déchets aux abords du « Grand Boussouil » et sur l'ensemble du plateau. La cabane de la station de ski du massif de l'Akouker a également été nettoyée et remise en état. L'après-midi a été consacré à des séances d'escalade en terrain d'aventure et à une présentation du patrimoine géologique du Djurdjura animée par le Dr Malek Abdeslam, de l'université de Tizi Ouzou. À l'issue des travaux de terrain, quatre conventions de partenariat ont été signées entre le Parc national du Djurdjura et les associations spéléologiques impliquées. Ces accords officialisent un engagement commun



pour la sauvegarde, l'étude et la valorisation durable des sites karstiques du massif. Deux conférences-débats ont également été animées dans la soirée par des géologues des universités de Bab-Ezzouar et de Tizi Ouzou, qui ont insisté sur la richesse écologique, géologique et culturelle du secteur d'Aswel, menacée par les déchets, les activités non réglementées et les changements environnementaux. Les intervenants ont plaidé pour une gestion concertée et l'implication active de la population dans la pro-

tection de ce patrimoine unique. Le Parc national du Djurdjura, réserve de biosphère reconnue par l'UNESCO depuis décembre 1997, réaffirme ainsi son engagement en faveur du développement durable et de la préservation de ses écosystèmes souterrains. « Le karst est un patrimoine vivant, fragile et irremplaçable. Sa préservation est l'affaire de tous », soulignent les organisateurs, qui appellent à une prise de conscience générale sur la valeur irremplaçable des grottes et des formations karstiques. **B. B.**

Une rentrée sous le signe de la propreté à Alger

Les walis délégués des circonscriptions administratives d'Alger ont donné le coup d'envoi, samedi matin, de la deuxième édition de la grande campagne de nettoyage des établissements scolaires. Cette initiative fait suite aux instructions du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, et coïncide avec la rentrée scolaire 2026-2027. Selon un communiqué des autorités wilayaïes, l'opération se déroule sur deux jours, samedi et dimanche, sous le slogan « Pour la rentrée, unissons nos efforts pour nettoyer les écoles ! ». Tous les services de la province ont été mis à contribution, des préfets aux communes, en passant par les directions exécutives et les institutions publiques, qui ont déployé les moyens matériels et humains nécessaires à sa réussite. La campagne prévoit un large éventail d'interventions. Il s'agit

notamment de l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments, de l'inspection des réseaux et des équipements, de l'aménagement paysager avec plantation de fleurs dans les espaces verts, ainsi que de la pose de signalétique aux entrées des écoles. Ces actions s'ajoutent aux opérations générales de nettoyage visant à offrir un cadre accueillant aux élèves et au personnel. Les autorités de la wilaya d'Alger avaient lancé cette opération il y a plusieurs semaines dans le cadre des

préparatifs de la rentrée. Cette nouvelle phase vient renforcer ces efforts et garantir que les établissements soient prêts dans les meilleures conditions. Cette campagne s'inscrit dans une série d'actions de terrain que la wilaya organise régulièrement depuis plus de deux ans, notamment en prévision d'événements et de festivités importants. Elle traduit un engagement continu à optimiser la préparation des espaces et équipements publics. **R. N.**

289 établissements scolaires livrés pour la rentrée 2026-2027

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier, la livraison de 289 établissements scolaires en vue de la rentrée 2026-2027. Selon le communiqué publié sur la page Facebook du ministère, ce bilan comprend 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées.